

PAGES  
MANQUANTES

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTREAL, VENDREDI 8 JANVIER, 1897

No 19

2323... ABONNÉS RÉGULIERS... 2323

SEMAINE PRÉCÉDENTE

## Ça et là.

La publicité dans la presse technique est aux affaires, ce que la vapeur est aux machines. Celui qui n'en fait pas lisons nous dans les colonnes d'un de nos confrères, parce que son grand-père n'en faisait pas, devrait encore porter des culottes de satin, des habits à queue et des perruques, comme son grand-père, pour vaquer à ses affaires. Celui qui n'en fait pas parce que cela coûte de l'argent devrait cesser de payer son loyer pour la même raison. Celui qui n'en fait pas parce qu'il a essayé une fois et qu'il n'a pas réussi, devrait aussi jeter son cigare de la Havane, parce qu'il s'est éteint. Celui qui n'en fait pas parce qu'il ne sait pas lui-même comment s'y prendre ne devrait jamais manger de mets exquis ou boire des vins délicieux parce qu'il ne sait faire la cuisine ou ne peut faire son vin lui-même. Enfin celui qui ne fait pas de publicité parce que on lui a dit que cela ne rapportait rien, ne devrait pas croire que la terre est ronde parce que les anciens avaient affirmé qu'elle est plate.

Les Chars Urbains

On nous fait remarquer que nous avons beau avoir un Canadien-français comme président de la Compagnie des chars urbains; le service n'en est pas meilleur dans les quartiers est de la ville. Ainsi, on nous demande de rappeler à l'exécution de son contrat cette Compagnie pour le service de la ligne St-Denis-St-Antoine.

La Compagnie est tenue de faire partir ses chars de la tête de ligne toutes les 2½ minutes. Cependant le service actuel a lieu comme suit: de 10.15 h. à midi 15, toutes les 5 m. et parfois seulement toutes les 7 m.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00

Canada et États-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit:

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

de 2.15 h. à 4.15 p. m. toutes les 7 minutes seulement et de 8.15 p. m. à minuit, il y a alternativement un écart de 3 et de 8 minutes entre le départ de deux chars.

Nous sommes loin, comme on le voit, du service régulier de 2½ min. Cependant, il est à noter que la ligne St-Denis-St-Antoine est celle qui procure le plus de recettes à la Compagnie. Elle devrait donc écouter les plaintes; on ne lui demande pas de faveurs mais l'exécution de son contrat. S'il s'agissait d'un quartier de l'ouest, il est certain que la Compagnie écouterait sans retard les doléances et y ferait droit mais un quartier de l'est n'a jamais eu le même avantage; néanmoins les intéressés paraissent bien décidés à obtenir le service auquel ils ont droit.

La tuberculose du bétail

Nous avons une mauvaise nouvelle à enregistrer pour la culture de notre province. On vient de découvrir à Bedford l'existence de la tuberculose dans un troupeau d'une quarantaine d'animaux de la race bovine. Ces animaux ont été abattus et l'autopsie ne laisse aucun doute sur la nature du mal.

Nous devons féliciter le gouvernement de son action prompte et énergique, en envoyant immédiatement son vétérinaire attiré sur les lieux du fléau et nous espérons que des mesures rigoureuses seront prises pour éviter que le mal fasse des progrès.

Nous avons déjà parlé à différentes reprises dans le PRIX COURANT des moyens employés en France d'abord et dans d'autres pays ensuite pour reconnaître les animaux atteints de la tuberculose. Au moyen d'une injection de tuberculine M. Nocart est arrivé à provoquer chez les animaux malades une éruption qui décèle la maladie; l'éruption n'a pas lieu chez les animaux sains, de sorte qu'il est facile de reconnaître si le mal existe ou non dans un troupeau. Il suffit d'une seule bête atteinte pour contaminer les autres, les cultivateurs comprendront, dès lors, combien il est important pour eux de recourir à l'expérience de la tuberculine quand dans leur voisinage des animaux ont été reconnus atteints de tuberculose. Dans ce cas, leur premier soin doit être d'appeler le vétérinaire et de faire visiter et au besoin injecter les animaux.

## LE BONUS DENONCE

A l'Association du Beurre et du Fromage.

Mardi dernier a eu lieu une réunion de l'Association du Beurre et du Fromage. La discussion a roulé sur l'opportunité de continuer à accorder, comme les deux années précédentes un bonus aux crémeries pour les quantités de beurre exporté.

M. Alex. W. Grant, le président, déclare que l'année dernière on a été sous l'impression que l'argent du bonus n'a pas été distribué au mieux

des intérêts de l'industrie. L'intention de la Législature de Québec en accordant ce bonus était d'encourager et d'augmenter l'exportation du beurre en Angleterre. Il s'agit de savoir si l'octroi d'un bonus a été avantageux ou contraire aux intérêts de l'industrie du beurre à la campagne; telle est la question à résoudre.

Tandis que M. A. A. Ayer déclare que, selon lui, il est résulté un grand bien de la distribution du bonus, M. A. J. Brice prétend que le dit bonus n'est ni plus ni moins que de l'argent gaspillé. Pour lui, au lieu d'avoir été profitable à l'industrie beurrière, l'octroi d'un bonus lui a fait du tort. A part un unique cas, il ne s'est pas fabriqué une seule livre de beurre dans cette province comme résultat du bonus. Il semble que les personnes qui ont fabriqué du beurre à Montréal avec le lait et la crème venus de la province d'Ontario ont eu une bonne part du bonus et ainsi ils ont établi leur commerce aux frais de la province. Quand les règlements ayant trait au bonus sont venus en force, ce sont seulement les privilégiés qui en ont eu connaissance, cette connaissance se rapporte à un très petit nombre de crémeries.

M. Brice propose ensuite une résolution en conséquence dont nous ne reproduisons pas les termes un peu vifs, cette résolution n'ayant pas été soumise au vote faute d'un second pour l'appuyer.

M. Ayer rétorque qu'il est surpris d'entendre dire à M. Brice que l'octroi du bonus n'a pas été un succès. Des milliers de circulaires ont été adressées aux crémeries et au commerce au sujet des règlements concernant le bonus, et si les intéressés n'ont pas eu les informations nécessaires c'est parcequ'ils ne les ont pas lues.

M. A. Hodgson est d'avis que l'Association se prononce de toutes ses forces contre l'octroi de bonus qui n'ont aidé la campagne en aucune façon. Il dit que l'amélioration dans les appareils réfrigérants et les facilités d'expédition apportées par le gouvernement fédéral ont plus fait pour la campagne que toute autre chose et il propose :

“ Qu'un comité soit nommé pour préparer une résolution demandant de cesser le système d'octroi de bonus aux crémeries et de reporter les sommes votées à cette fin sur une augmentation et une amélioration des moyens de réfrigération tant sur eau que sur terre.”

La motion est acceptée et le co-

mité suivant est nommé pour rédiger la résolution : MM. E. A. Brice, A. W. Grant, P. W. McLagan, Jas. Dalrymple et W. Nivin.

### LA SITUATION ACTUELLE ET LA POLITIQUE DES TRADE-UNIONS.

(Suite)

L'ensemble des *Trade Unions*, ne comprend pas, au dire de M. Paul de Rousiers, plus de 1,500,000 membres, soit ajoute t il, un cinquième des ouvriers mâles, mais *the best men belong to the Unions*, ce sont les meilleurs hommes qui font partie des Unions, c'est l'élément le plus actif à tous les points de vue, le plus intelligent de la masse ouvrière, et si le reste de cette masse n'est pas affilié aux associations, il n'en subit pas moins leur impulsion, il en constitue l'armée de réserve. Les principes de leurs chefs peuvent se résumer dans ces mots prononcés en 1891, à l'ouverture du congrès de Newcastle par M. Thomas Burt, secrétaire parlementaire du *Board of Trade* et ancien ouvrier mineur : “ *Never bother yourselves about the unattainable and do not trouble yourselves for a moment about the inevitable* — Ne vous inquiétez jamais de ce que vous ne pouvez atteindre, et ne vous troublez pas de ce que vous ne pouvez éviter.” C'est là une sage maxime, bien conforme au génie anglo-saxon, toujours pratique et peu disposé à se laisser entraîner aux chimères. Si avancé que soit le socialisme de certains d'entre les *leaders* du mouvement unioniste, ils ne négligent aucune petite amélioration, tel John Burns qui se félicitait en attendant le *millenium* de la nationalisation de la terre, d'avoir fait établir deux terrains publics de *lawn-tennis* dans le parc de Battersea.

Trait remarquable et qui est en core un caractère général de l'esprit anglais, presque tous ces hommes ont de fortes convictions religieuses sur lesquelles ils appuient des doctrines morales fort élevées. Beaucoup des chefs des mineurs font partie de la secte des méthodistes et sont, depuis leur jeunesse, des *local preachers*, des prédicateurs volontaires : l'un d'eux, Albert Stanley, a commencé à prêcher dès l'âge de quatorze ans, suivant l'exemple de son père. Pour être les apôtres de l'association, ils ne croient nullement à la faiblesse irrémédiable de l'individu : “ Ce dont le monde a besoin, ce n'est pas d'intelligence, c'est le caractère, disait John Burns, le principal des députés ouvriers,

et tous ses collègues des Unions professent que c'est l'homme lui-même qui fait avant tout sa destinée. M. de Rousiers, raconte que dans une petite ville du Staffordshire, il entendit développer la théorie suivante : “ Un homme très savant et très au courant des questions d'atavisme a constaté à la suite de nombreuses observations que, dans les actes d'un individu donné, il y a 10 o/o de responsabilité atavique, et 90 o/o de responsabilité individuelle. Ainsi, lorsque vous rencontrez un insuccès, n'allez pas en accuser cette vieille canaille de grand-père... Nous ne savons pas quelle est la valeur scientifique de cette doctrine, mais elle est à coup sûr moins démoralisante que celle qui tend à soustraire l'homme à la responsabilité de ses actes pour les reporter sur ses ancêtres et répand la croyance à l'inanité de tout effort individuel.

La sagesse seule des chefs ne suffirait pas à assurer le succès des Unions, mais elle est complétée en Angleterre par la sagesse de leurs membres; l'une des preuves en est la régularité avec laquelle sont payées les cotisations. Les règlements sont, du reste, inflexibles sur ce chapitre; au bout d'un petit nombre de semaines, le syndicat qui se trouve en retard est rayé, sauf, bien entendu s'il est malade ou en état de chômage forcé, auxquels cas il est secouru; et les cotisations sont très élevées: 1 shilling, quelquefois 1 sh. 6 d. dans presque toutes les Unions anciennes et puissantes. Pour s'imposer une charge aussi sérieuse, il faut qu'un ouvrier soit sobre, prévoyant, économe. Ainsi, se trouve justifié le mot que nous citons plus haut : *The best men belong to the Unions*. Les sommes ainsi recueillies par les Unions sont divisées en plusieurs parties: d'un bord, un fonds pour permettre de soutenir des grèves; puis, des réserves destinées à assurer le service des secours aux membres en cas d'accident, de maladie, de chômage et même des pensions de retraite pour la vieillesse. Comme le fait justement remarquer M. de Rousiers, et c'est du reste un fait d'expérience, la richesse des Unions est plutôt une garantie de modération; avant de risquer de perdre leurs réserves, elles pèsent soigneusement les chances de succès, examinent si le litige est assez sérieux pour motiver une grande dépense et ne se risquent pas à la légère.

Esprit pratique, valeur morale, culture intellectuelle des chefs, personnel composé de l'élite des ouvriers de métier, intérêt actif porté

par tous les membres aux affaires de l'association : voilà les traits qui distinguent les Trade-Unions anglaises d'ancienne formation. Un autre caractère que l'on retrouve toujours chez elles, c'est qu'elles ne sont pas seulement, ni même surtout, pourrait-on dire pour beaucoup d'entre elles, des instruments de lutte, de défense des intérêts ouvriers considérés comme opposés à ceux des patrons, mais aussi des associations de secours mutuels. Pour montrer le développement qu'a pris ce côté d'abord accessoire, nous ne pouvons mieux faire que de prendre les *benefits* assurés à ses membres par la vaste Union des mécaniciens unis (*Amalgamated Engineers*) ; ils sont de cinq sortes : 1o *donation benefit*, secours alloué aux ouvriers sans emploi : \$2.50 par semaine pendant les quatorze premières semaines, \$1.75 pendant les trente suivantes, puis \$1.50 aussi longtemps que dure le chômage ; 2o *accident benefit*, secours de \$500.00 remis en une fois en cas d'accident entraînant une complète incapacité de travail ; 3o *sick benefit*, en cas de maladie : \$2.50 par semaine pendant vingt-six semaines ; \$1.25 ensuite ; 4o *funeral benefit* : \$60.00 remis à la veuve et aux enfants du membre décédé, pour les frais d'enterrement ou \$25.00 remis au membre devenu veuf ; 5o *superannuation*, retraite pour la vieillesse variant de \$1.75 par semaine pour les membres ayant passé 25 années dans la Société à \$2.50 pour ceux qui en ont été membres durant quarante ans. L'institution de ces retraites pèse et pèsera surtout de plus en plus lourdement sur les caisses des Sociétés. Il ne semble pas qu'elles aient été très sages en contractant ainsi des engagements qu'elles ne pourront peut-être pas tenir un jour. Il aurait mieux valu qu'elles se bornassent aux quatre premières classes de *benefits* qui sont des secours temporaires et qu'elles laissassent aux nombreuses associations de prévoyance qui existent en Angleterre en dehors d'elles le soin d'assurer aux ouvriers l'aide dans leur vieillesse.

Tout ce qui précède s'applique aux Unions déjà anciennes, à ce qu'on appelle le vieux Trade-Unionisme qui ne s'est guère étendu au delà du cercle des *skilled workers* des ouvriers ayant une habileté professionnelle, ayant fait un apprentissage. Pour grand que soit leur nombre dans l'industrielle Angleterre, ils n'en constituent pas moins une aristocratie dans le monde des travailleurs. Leurs Unions, nous l'avons vu, sont imbuës d'un esprit

sérieusement conservateur, peu enclin à se payer des mots, à sacrifier des avantages positifs et faciles à atteindre à des théories d'application plus ou moins éloignées, répugnant aux violences et cherchant le plus souvent à résoudre amiablement les conflits. D'autre part, l'exclusivisme de ces associations, la tendance de beaucoup d'entre elles à retourner aux principes des corporations fermées ne sont pas sans présenter de sérieux dangers. Il en est surtout ainsi lorsqu'elles sont arrivées à grouper la très grande majorité des ouvriers d'un métier, comme c'est le cas dans l'une des plus fortement constituées d'entre elles, la Société des *boilermakers and shipbuilders*, fabricants de chaudières et constructeurs de navires. Un court aperçu de l'organisation et des tendances de cette Union fera ressortir les inconvénients que peut présenter le vieil Unionisme.

La Société comprend 15,000 *shipbuilders* sur 500,000 qui existent en Grande Bretagne : elle a donc absolument la haute main sur le métier. Des cinq catégories d'ouvriers employés aux constructions navales elle n'en admet que quatre : les forgerons de cornières, les fabricants de plaques, les poseurs de rivets et les *holders rep* qui assistent ces derniers ; la cinquième catégorie, les *helpers*, ou aides, hommes de peine servant d'auxiliaires aux fabricants de plaques, est considérée comme *unskilled* et exclue de l'Union. Celle-ci est divisée en *branches*, réparties au nombre de 253 dans tout le Royaume-Uni, organes chargés des menues affaires locales, de la perception des cotisations, de la distribution des secours ; au dessus des branches sont les comités de districts, au dessus de ceux-ci le conseil exécutif de neuf membres qui a seul des pouvoirs propres et les délègue à un secrétaire général, jouissant de ceci est un trait qui ne se retrouve pas dans la plupart des Unions—d'une autorité sans partage et qui est, d'ailleurs, depuis vingt-cinq ans, M. Knight, ancien *boilermaker*, véritable maître de toutes les affaires de l'Union. Chose curieuse, le conseil exécutif est nommé, non par tous les membres, mais par ceux du seul district de Newcastle, cette singularité vient de ce que le siège de l'Union devait d'abord se déplacer périodiquement d'un chef-lieu de district à un autre et la direction être confiée aux membres résidant dans ce district ; puis on fixa le siège à Newcastle sans changer cette règle. Il en résulte que ce conseil est dépourvu d'autorité et n'est

qu'un instrument entre les mains du secrétaire général. La Société est absolument centralisée aussi au point de vue financier et le conseil exécutif est constitué *trustee* ou gardien de tous ses fonds. Cette centralisation et la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un homme sage et prudent a sans doute contribué à éviter beaucoup de conflits ; grâce à elle l'interminable grève des mécaniciens des chantiers de l'Ecosse à la fin de 1895 ne s'est pas étendue aux *shipbuilders*. L'union est du reste assez bien vue des patrons, auxquels elle a fréquemment alloué des indemnités pour des malheurs provenant de ses membres. M. des Rousiers cite un extrait du rapport mensuel pour avril 1895 où un ouvrier est invité à rembourser à la Société \$12.73 et trois autres \$15.00 chacun, sommes qu'elle a payées aux chantiers de Scotwood pour les indemniser de la mauvaise qualité du travail de ces membres de l'Union. D'ailleurs une partie des fonds de la Société est placée en actions de maisons de constructions navales ; ainsi \$10,000 dans la maison Armstrong. L'Union se trouve ainsi l'associée des patrons.

Mais que devient dans ce système la liberté individuelle de l'ouvrier la liberté collective même de tout un district ? Les *shipbuilders* de Glasgow ayant voulu se mettre en grève, en 1891, à cause d'une réduction de salaire de 10 0/0, l'Union avait négocié un arrangement qui réduisit la diminution à 5 0/0 ; la transaction ne satisfait pas les ouvriers qui persistent dans leur dessein ; mais ils n'y purent donner suite, le Conseil exécutif défendant aux branches de distribuer aux grévistes des fonds qui lui appartenaient légalement. Ce qui est plus grave c'est le juloix exclusivisme de l'Union et l'intolérance qu'elle montre dans ses rapports avec les *helpers*, ces parias de la construction navale. Les *shipbuilders* sont payés à la pièce ; ils embauchent en général eux-mêmes, notamment à Belfast et dans la Clyde, le *helper* qui doit les aider et le payent, eux, à tant l'heure, le moins cher possible. Les *helpers* ont formé des unions à eux ; les relations de celles-ci avec la grande Union des *shipbuilders* sont détestables ; en 1892, il y eut une grève des *helpers* contre les *shipbuilders* parce que ceux-ci qui avaient subi une réduction prétendaient à leur tour en imposer une aux aides. Ces derniers succombèrent, les *shipbuilders* sans emploi—le travail est très irrégulier dans ce métier—ayant

fait office de *helpers* auprès de leurs camarades. En 1892, un fait plus curieux encore se produisit sur la côte nord-est où ce sont les patrons et non plus les *shipbuilders* qui embauchent les *helpers*. Ces derniers ayant fait grève les industriels firent venir pour les remplacer des ouvriers agricoles, alors sans emploi. Les *shipbuilders*, se rangeant du côté des patrons, firent office de constables le jour de l'arrivée des nouveaux venus et montèrent la garde de la gare aux chantiers pour les protéger contre les violences des *helpers*. Presque toujours on voit ainsi les *shipbuilders* s'unir aux patrons contre les infortunés aides. Il y a cependant aussi quelques exemples du contraire. En 1888, pendant une grève des *shipbuilders*, les *helpers* firent office de fabricants de plaques. A la fin de la grève ils furent admis dans l'Union en qualité de plaquiers en titre. Ils en devinrent aussitôt les membres les plus arrogants, les plus remplis de morgue à l'égard de leurs anciens compagnons. La force de l'Union est telle qu'un ouvrier qui ne lui appartient pas ne peut trouver aucun travail, les patrons ne se souciant pas de se mettre mal avec l'Union. Elle leur a imposé également la limitation du nombre des apprentis qui ne doit pas dépasser la proportion de deux par sept ouvriers. Ce rapport a été obtenu de la façon suivante : l'apprentissage dure en général de 17 à 22 ans, la mort frappe en moyenne un *shipbuilder* à 45 ans. On a calculé d'après les tables spéciales que, sur 1,000 individus, 302.5, se trouvent avoir de 22 à 45 ans et 93.5 de 17 à 22. Le rapport de 2 à 7 est à peu près le même que celui de 93.5 à 302.5.

Toutes les anciennes Unions ne sont pas aussi exclusives que celle des *shipbuilders* ; beaucoup sont plus décentralisées, notamment les mécaniciens-unis dont les diverses branches sont maîtresses de leurs fonds. Mais toutes ont, en somme, une tendance à revenir à la corporation, à limiter le nombre des ouvriers d'un même métier. Depuis quelques années, surtout depuis 1889, cet exclusivisme a suscité beaucoup d'opposition et les Unions qui se sont formées depuis lors, surtout parmi les *unskilled*, les travailleurs dont la tâche se rapproche de celle de simple manœuvres, ont prétendu adopter d'autres principes. L'exemple typique de ces nouvelles associations est l'Union des *Dockers* (ouvriers des docks) de Londres, qui a soutenu la grande grève de 1889. Elle a com-

mencé par rejeter complètement toute idée de Société de secours mutuels, prétendant n'être qu'une institution de défense des intérêts ouvriers, un instrument de lutte avant tout. Elle n'a donc constitué qu'un fonds de grève, demandant à ses membres une cotisation de 3 pence seulement par semaine. L'événement a montré que c'était là une erreur : aussitôt après la grève comme aucune nouvelle augmentation de salaires ne paraissait possible à brève échéance, les ouvriers trouvant inutile de verser leur argent pour pouvoir soutenir une grève qui n'avait aucune chance de se produire de longtemps, l'ont abandonnée en grand nombre. Quoique en 1892, l'Union alarmée ait cru devoir faire fléchir ses principes en instituant un secours funéraire de \$20.00, ses adhérents ne sont plus que 12,000 aujourd'hui au lieu de 60,000 à son apogée et elle paraît en fort mauvais état. Ce qu'il y a de plus grave pour l'avenir des nouvelles Unions en général, c'est le manque de valeur du personnel : les simples manœuvres qui les composent sont naturellement inférieurs à tous les points de vue aux artisans, aux ouvriers habiles des grandes et anciennes associations. Aussi n'ont-ils qu'une médiocre confiance en eux-mêmes et sont-ils enclins à chercher leur salut en dehors d'eux-mêmes : dans l'intervention de l'Etat. Les politiciens ont beau jeu avec eux, d'autant qu'il leur est souvent difficile de trouver dans leur sein des hommes assez cultivés pour devenir leurs chefs et qu'ils vont alors chercher ceux-ci en dehors du métier. Les nouvelles Unions ne sont, d'ailleurs, pas moins exclusives que les anciennes : les dockers, par exemple, n'ont-ils pas interdit à leurs membres de se laisser inscrire sur les listes de travailleurs permanents formées par certaines Compagnies ? Par contre, la naissance des nouvelles Unions semble avoir atténué un peu l'intolérance des anciennes.

Dans l'ensemble, les *Trade Unions* ont assurément rendu de grands services aux ouvriers anglais. Elles l'ont fait sous le régime du droit commun et ce doit être une raison de maintenir ce régime. Les exemples d'intolérance et d'exclusivisme, que nous avons cités de la part de certaines associations, montrent que, si quelque loi venait leur accorder des privilèges exceptionnels, transformer par exemple en monopole de droit le monopole de fait que l'Union des *shipbuilders* exerce dans l'industrie des constructions navales, la

liberté individuelle des ouvriers serait gravement compromise. On reviendrait au système des corporations, voire des castes héréditaires : les charpentiers et menuisiers de Belfast ont déjà obtenu l'assentiment des patrons à un règlement sur l'apprentissage qui ne permet qu'aux seuls fils d'ouvriers de devenir apprentis. Tant qu'il n'y a point de privilège de droit, la concurrence parvient avoir raison de ces abus. Mais si l'on en créait, ils deviendraient indéracinables et s'étendraient à tout. Trop d'exemples montrent que les Unions ouvrières, si on les favorisait d'une manière excessive, se livreraient à des abus de force analogues dans un certain genre et bien plus nuisibles que ceux que l'on reproche aux coalitions de capitaux connus sous le nom de Trusts et de Corners.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

## SUR LA FERMENTATION DU VINAIGRE

Les perturbations qui se produisent dans la fermentation du vinaigre ayant toujours pour effet une diminution du rendement acide et contre lesquelles le fabricant aura plus ou moins à lutter sont toujours de deux natures différentes.

La première espèce de perturbation qui se présente le plus fréquemment dans les procédés de fermentation repose sur une stagnation dans le développement et la multiplication des organes de fermentation. Les causes de la seconde espèce doivent être reportées sur l'intervention d'organes étrangers dont la nature n'a pas encore pu être établie avec précision jusqu'à ce jour. On pourrait les nommer " fermentations d'acide carbonique," comme on désigne les organes de fermentation acide sous le nom de " fermentations d'acide acétique," puisqu'ils convertissent l'alcool en acide carbonique et non pas en acide acétique.

Il pourrait donc être dans l'intérêt de la vinaigrerie de commenter un peu la nature de ces deux espèces de perturbations : La première en question " Stagnation dans le développement des organes de fermentation " se présente toujours, quand les fabricants de vinaigre abusent de la force de rendement de leurs appareils, c'est-à-dire lorsqu'ils veulent faire passer dans un temps déterminé plus d'alcool que les organes de fermentation sont capables de travailler, ce qui peut se faire de deux manières différentes :

1<sup>o</sup> la quantité du mélange à fermenter est trop grande pour le temps déterminé; 2<sup>o</sup> la quantité d'alcool renfermée dans le mélange est trop grande relativement au degré acide contenu dans les appareils.—Le premier cas se présente ordinairement quand le fabricant, pour répondre à une plus grande demande de vinaigre, veut faire produire ses appareils en proportion de la consommation. Le deuxième cas se rencontre lorsque le producteur croit rehausser le degré acide par le degré d'alcool,

La transformation de l'alcool en acide acétique doit être considérée comme une "production des organes de fermentation"; à laquelle ils réclament non seulement un temps déterminé, mais aussi certaines conditions de vie dans lesquelles cette production doit s'accomplir.— Dans les deux cas précités on leur déroberait cependant les conditions de vie qui leur sont nécessaires, la conséquence est donc que leur force vitale diminue peu à peu.

Le fait se montre clairement par un abaissement de température qui se produit dans les appareils se rapprochant de plus en plus de la température du local et par une diminution progressive du degré acide. On remarque à la quantité d'alcool non travaillée l'amointrissement de la force vitale des organes de fermentation, c'est-à-dire leur production réduite jusqu'à ce qu'une stagnation complète se déclare, auquel point le vinaigrier ne laissera pas choir ses appareils sans vouloir leur apporter un remède efficace. Pour le rétablissement d'une fermentation normale, il est absolument nécessaire, dans le premier cas, que la quantité du mélange à fermenter soit immédiatement diminuée et le temps de distribution sur les copeaux retardé; en d'autres termes; il faut diminuer l'activité des organes de fermentation. Dans la plupart des cas, c'est-à-dire quand la fermentation n'est complètement épuisée, les organes reprendront la vie, le degré de température se relèvera ainsi que celui de l'acide; en même temps l'alcool diminuera jusqu'à disparition complète. Supposons maintenant que les organes de fermentation aient perdu leur force vitale, alors le procédé énoncé ne suffira pas et il faudra changer en même temps la composition du mélange à fermenter et donner aux appareils des organes de fermentation nouveaux qui doivent trouver dans la nouvelle composition les conditions d'une multiplication facile et rapide. La qualité de la matière dépendra

de la nature des appareils et du degré acide que l'on veut produire.

Dans le second cas, lorsqu'il se produit également une stagnation dans le développement des organes de fermentation en donnant aux appareils trop d'alcool en proportion de la richesse acide, le remède employé dans le cas précédent, pour ranimer les organes de fermentation, ne peut suffire encore moins un procédé souvent employé qui consiste en reversement du mélange à acidifier sur les appareils. La cause du dérangement se trouve uniquement dans le rapport de la teneur en acide avec la richesse alcoolique, c'est-à-dire dans la composition du mélange qui circule dans les appareils. Une fois que les organes de fermentation ne sont plus en activité, leur composition ne sera pas sensiblement modifiée par la répétition des versements et, par le fait même, la cause de la perturbation ne sera pas écartée. Dans ce cas, pour faire reprendre la fermentation, il n'y aura d'autre moyen que de donner aux appareils une composition appropriée sur laquelle on ne peut établir de règle fixe, car les causes de la perturbation peuvent être de différentes natures.

La seconde espèce de perturbation qui peut se produire est moins fréquente et de toute autre nature que la première. Elle consiste également dans un abaissement continu du degré acide au rendement, mais cette fois avec perte complète de l'alcool. Les appareils produisent finalement un liquide qui consiste principalement en eau contenant une légère quantité d'acide acétique et de glycérine; aussi la température est-elle de beaucoup plus élevée qu'à l'état normal. Il se produit une forte quantité d'acide carbonique qui, par sa plus grande densité que l'air atmosphérique, descend dans les appareils et s'échappe dans les prises d'air. Aussi on en trouve dans le liquide. Une perturbation semblable ne se produit que dans le cas où le fabricant se voit dans la nécessité de réduire sa production pendant un certain temps par le fait de donner à ses appareils moins de matière à fermenter et de la distribuer après un temps plus ou moins long. Il s'en suit donc un travail ralenti sur les copeaux et un contact prolongé avec l'air circulant dans les appareils. Il est un fait suffisamment reconnu que les copeaux imprégnés de vinaigre qu'on laisse séjourner à l'air pendant un certain temps gagnent une odeur singulière, et l'acide qu'ils

contiennent se décomposent totalement. On peut conclure de là que la même transformation doit se produire dans les appareils, c'est-à-dire que la même espèce d'organes de fermentation procède à la décomposition de l'acide acétique dans les deux cas. Pasteur a démontré que précisément ces organes de fermentation qu'il nomme "Mycoderma Aceti" possèdent le pouvoir non seulement de transformer l'alcool en acide acétique, mais aussi l'acide acétique en acide carbonique et en eau.

On pourrait donc aisément admettre que ce dernier cas se présente pour la perturbation en question. Cependant, la nature de ce ferment n'est pas encore établie jusque maintenant; on peut seulement présumer qu'on se trouve en présence du "Saccharomyces mycoderma," qui possède entre autres propriétés celles de transformer directement l'alcool contenu dans un liquide en acide carbonique et en eau dans lequel il se produit simultanément quelques minimes parties de glycérine et d'acide acétique. Comme il peut se produire une fermentation acide très intense dans des appareils établis singulièrement, on y obtient facilement un développement important de ces organes de fermentation qui transforment tout aussi vite l'alcool directement en acide carbonique et en eau, parce que ces organes ont également besoin de grandes quantités d'oxygène pour l'entretien de leurs forces vitales.

La reconnaissance de ce fait explique amplement la grande perte d'alcool que les fabricants de vinaigre doivent fréquemment constater.

ALBERT MEESSEN.

(*Essig Industrie*, d'après le *Bulletin des Vinaigriers*).

## LE CHEMIN DE FER TRANS-SIBÉRIEN

Par le Transsibérien, les Russes détiendront sans conteste le record de la longueur des chemins de fer. C'était déjà une belle œuvre que le Transcaspien: l'achèvement de cette ligne de 1,341 kilomètres les avait mis en goût de continuer. Et c'est alors, en 1887, qu'on songea à l'exécution de ce projet, jusque-là jugé irréalisable, d'une colossale voie ferrée unissant, à travers la Sibérie, les deux extrémités de l'empire russe. Les communications dans l'Asie russe s'étaient auparavant faites de façon fort incomplète par

voie fluviale. On parcourait aussi le pays à l'aide de tarentasses, sorte de voitures à quatre roues, assez grossièrement suspendues et ne rappelant que de fort loin le confort de nos grands express européens.

Nous ne retracerons pas le tableau cent fois fait de la Sibérie, qui formait un pays, bien à part, dans l'empire russe et dont la fonction paraissait consister surtout, aux yeux du public, à servir de lieu de transportation pour les condamnés; pas d'industrie, pas de commerce, les terres produisant peu. Et, cependant, tous les voyageurs qui visitaient ces contrées s'accordaient à en dire les richesses inexploitées: tout cela rendu inutile par le manque de communications et de débouchés; cette situation pouvait prendre fin par la construction d'une voie ferrée qui donnerait vraiment tout ce pays à la civilisation qui unifierait l'empire russe, et dont, au reste, toutes les conséquences stratégiques, politiques, commerciales, économiques étaient incalculables. En 1887, ce comité spécial nommé par l'Empereur donnait à l'unanimité un avis favorable au projet; en 1889, l'Empereur signait un ukase déterminant le tracé de la future ligne; en 1891, un nouvel ukase ordonnait la construction de la première section de ce chemin de fer qui devait réunir Saint-Petersbourg à Vladivostock, sur la mer du Japon, sur une longueur de 10,500 kilomètres.

Le tracé définitif, dont une partie a été déjà construite et ouverte au public, part de Tcheliabinsk, s'engage dans les plaines de la Sibérie, traverse plusieurs rivières ou fleuves importants tel que le Tobal, l'Ichim, l'Irtich, atteint la ville d'Omsk, puis le grand fleuve Obi un peu en avant de Tomsk. La ligne, après avoir traversé l'Iénisseï, rencontre Krasnaiarsk et s'élève graduellement dans un pays très boisé jusqu'à Irkoutsk, auprès du lac Baïkal; c'est "la grande mer sainte," d'une superficie de 34,180 kilomètres carrés, le plus abondant des lacs du monde, après le lac supérior. Le transsibérien le contourne au sud et remonte ensuite vers le nord-est dans une région rocheuse, coupée d'obstacles et dans laquelle l'établissement de la voie ne devient possible que grâce à l'existence de plusieurs vallées. On atteint enfin, par Mertchinsk et Stretensk, la Chilka et le fleuve Amour dont le système de navigabilité suffira au moins pendant quelque temps pour

assurer les communications; l'on doit traverser les marécages de l'Oussouri, affluent de l'Amour, pour aboutir à Vladivostock, grand port de guerre de la flotte russe en Extrême Orient; les Russes considèrent cette ville comme la future dominatrice de l'Orient.

Il fallait, pour mener à bien cette œuvre, surmonter des obstacles de toute nature. Le pays est, sur bien des points, notamment, dans la Transbaïkale, hérissé d'obstacles, de reliefs qu'on devait couper au prix de travaux d'art importants; la traversée de plusieurs grands fleuves exigeait la construction d'immenses ponts; il fallait parer au manque de matériaux, bois de construction, rails, etc., qu'aggravait la difficulté des communications; l'on devait se préoccuper d'avoir même dans les parties les plus désertes et dont le climat était le plus rude, un nombre suffisant d'ouvriers expérimentés. Les difficultés étaient vraiment énormes: l'on peut dire aujourd'hui, et bien qu'il reste encore à faire, qu'elles sont à peu près vaincues.

Les premiers résultats obtenus sont bien faits pour rassurer pleinement sur l'achèvement de l'entreprise. D'après les derniers renseignements qui ont été donnés sur l'état des travaux, en particulier, d'après l'intéressante relation d'un voyage récemment effectué par MM. Sabachnikoff et Levat, la ligne est ouverte à la circulation de Tcheliabinsk, capitale du gouvernement du même nom. Plusieurs ponts métalliques ont été construits: il suffira pour permettre la circulation sans rupture de charge, d'achever le pont sur l'Obi, ce qui sera à la fin de l'année un fait accompli. De Krasnaiarok au lac Baïkal, grâce à l'activité déployée, les terrassements sont faits; il ne reste plus qu'à poser les rails, la ligne pourra être ouverte au public à la fin de l'année prochaine. On compte établir provisoirement pour la traversée du Baïkal un service de ferry-boats. La construction de la voie ferrée dans la Transbaïkale exigera encore quelques travaux difficiles dont on espère venir à bout dans quelques années. Les communications seront enfin assurées vers la côte orientale par le système de navigation du fleuve Amour et la dernière section du Transsibérien jusqu'à Vladivostock, qui est en grande partie construite.

Ce sont là des résultats qui ouvrent sur l'avenir de belles perspectives. La Sibérie sera sous peu le pas-

sage obligé des voyageurs allant en Extrême Orient; la nouvelle ligne apportera en effet 50 0/0 au moins d'économie de temps sur les trajets actuels; le tour du monde pourra être fait en quarante jours. Il suffit de signaler l'intérêt stratégique et politique de l'œuvre pour la Russie. C'est surtout un nouveau courant commercial qui va s'établir avec l'Europe d'une part et d'autre part le Japon et la Chine. Par cette voie passeront les marchandises de grand prix, soie, thé, fourrure. Les Russes comptent sur le Transsibérien pour conquérir le marché du thé. Il faut certes faire la part des choses; les distances sont trop grandes; les frais de transport par voie ferrée sont élevés pour les marchandises de valeur moyenne, grains, cuirs, laines, fourrures inférieures, qui passeront plutôt par eau. Mais par cela même les communications fluviales croîtront en importance.

Le commerce intérieur de la Sibérie, son industrie, son agriculture vont recevoir, par l'ouverture du Transsibérien, une impulsion et un développement en quelque sorte indéfinis. L'on pourra mettre en plein rapport les plaines fertiles de la Sibérie occidentale qu'on laissait trop souvent en friche pour ne pas être obligé de laisser pourrir les récoltes sur place, faute de communications. Les céréales de ces régions pourront être exportées dans la Transbaïkale, dans les provinces de l'Amour qui sont plutôt des pays d'élevage.

L'on commence enfin à mettre en valeur les richesses minières dont l'exploitation est restée jusqu'à ces temps à l'état rudimentaire. Les recherches faites par les ingénieurs ont prouvé que le midi de l'Oural, les gouvernements de Tomsk, d'Irkoutsk, les steppes des Kirghis abondaient en minerais de fer et de houille, la région de l'Amour en minerais de plomb et de cuivre. La Sibérie est très riche en or; la plus grande production est fournie par le traitement des sables aurifères.

La Sibérie va ainsi devenir pour l'empire russe une inépuisable source de richesses. Le Transsibérien en fera un plus vaste débouché pour tous les produits manufacturés de Russie, épicerie, vins, sucre, etc. Les puissances européennes, la France en particulier, sont appelées à jouer un rôle dans ce mouvement qui, on le voit d'après cette rapide esquisse, constituera une véritable révolution économique.

**LE DEVELOPPEMENT DES COLONIES ANGLAISES.**

Trois grandes colonies anglaises, l'Australie, le Canada et le Cap, ont pris depuis vingt ans, un accroissement considérable

Il est intéressant d'indiquer par des chiffres l'extension de ces possessions britanniques qui se sont développées en des points si différents du globe en s'appuyant sur les lois, la langue et les coutumes anglaises. Ces chiffres sont extraits d'un article de M. G. Nullhall paru dans la *Contemporary Review*.

Les dernières statistiques publiées donnent les relevés à la fin de 1893. Ils constatent les progrès réalisés par ces colonies depuis l'année 1873 prise comme point de comparaison :

Population.		
	1873	1893
Australie.....	1,925,000	4,070,000
Canada.....	3,830,000	5,030,000
Le Cap.....	870,000	2,210,000
<b>Total.....</b>	<b>6,625,000</b>	<b>11,310,000</b>

Revenus.		
	1873	1893
	Francs.	Francs.
Australie.....	310,000,000	705,000,000
Canada.....	107,500,000	195,000,000
Le Cap.....	57,500,000	152,500,000
<b>Total....</b>	<b>475,000,000</b>	<b>1,052,500,000</b>

Le chiffre des habitants a presque doublé, et surpasse celui que l'Angleterre avait au commencement du siècle, et les revenus sont supérieurs à ceux que le Royaume-Uni avait lors de l'avènement de la reine Victoria.

Nous allons examiner successivement ces colonies en commençant par la plus importante.

Le groupe australien est composé de sept colonies, y compris les îles de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande ; sa population a augmenté de 112 o/o et ses revenus de 127 o/o depuis 1873. La valeur de la laine et de l'or s'est élevé pendant cette période à 12 milliards 500 millions. La laine seule a produit 9 milliards 50 millions ou trois fois le montant de la production de l'or. L'Australie est le plus grand producteur de laine du monde entier. Il y a eu 21,320,000 hectares de terre concédées à une moyenne de 16 fr. 50 l'hectare.

Les produits de l'agriculture ont donné en 1892, 1,748,500,000 francs ; dans cette somme figurent les récoltes pour 538,000,000 de francs, soit une moyenne de 432.50 par habitant,

proportion qui n'est atteinte par aucun pays du monde ; le Danemark vient après avec 425 francs et les Etats-Unis suivent avec 325 francs.

Les ressources minières de l'Australie offrent un grand intérêt ; leur production pendant les années 1891-93 s'élevait au quart de la production du globe, 60,690 kil. ; soit 1 milliard 625,000,000 de francs.

Dans les vingt dernières années, la production de l'or a été de 790 tonnes, soit environ 40 tonnes par an, et l'exportation ne s'est élevée qu'à 720 tonnes ; 70 tonnes ont été conservées pour les besoins de la colonie, comme le montrent les statistiques financières. L'encaisse métallique a plus que doublé dans les douze dernières années et a passé de 262,500,000 francs en 1882 à 585 millions 150,000 fr. en mars 1894.

Les chemins de fer ont pris un grand accroissement ; en 1873, leur développement n'était que de 2,392 kilomètres, et atteignait 19,408 kilomètres en 1893. Ils ont coûté 157,000 francs le kilomètre et donnent un revenu de 3 o/o ; comme ils payent 3½ à 4 o/o d'intérêt, il en résulte une perte qui est largement compensée par l'importance donnée aux exportations et à la valeur des marchandises.

La dette publique a presque été quintuplée depuis vingt ans. De 1,065,000,000 de francs en 1873, elle est montée à 5,192,500,000 francs en 1893, soit, par habitant : 550 francs en 1873, et 427 francs en 1893, soit trois fois plus par tête qu'en Angleterre ; mais comme cette dette doit être comparée plutôt au revenu qu'à la population, il en résulte qu'elle n'est pas aussi élevée qu'elle paraît. Les Etats européens, l'Allemagne exceptée, ont une dette s'élevant de 8 à 10 années de revenus et à 7 en Angleterre.

MM. Hayter et Coghlan, les savants directeurs des statistiques officielles des provinces de Victoria et de la Nouvelle Galles du Sud, estiment que la richesse publique par habitant est de 7,650 francs et représente une économie annuelle de 435 francs par habitant contre 125 francs en Angleterre et 200 francs aux Etats-Unis.

La puissance de production de ces sept colonies comprises sous le nom d'Australie a été d'environ 33 o/o sur la population et les revenus ; elle est relativement plus grande que l'augmentation qui s'est produite pendant la même période aux Etats Unis et paraît lui assurer un très brillant avenir.

Le Canada, par la confédération

de ses Etats, offre une constitution plus parfaite que celle de l'Australie qui, très certainement la suivra dans cette voie dans un temps assez rapproché.

Le Canada a eu depuis vingt ans une augmentation de 31 o/o sur sa population, de 81 o/o sur ses revenus et de 12 o/o pour son commerce.

	1873	1893
Importations, Fr. ....	667,500,000	662,250,000
Exportations, .....	463,500,000	510,000,000
<b>Total .....</b>	<b>1,131,000,000</b>	<b>1,172,250,000</b>

La valeur du grain exporté a été en diminution ; par contre, certains produits comme le beurre, le fromage, les œufs et la viande ont plus que doublé, les Canadiens ayant trouvé plus de profit à leur exploitation qu'à celui du grain, et la valeur des troupeaux s'est élevée pendant la même période de 325 millions à 1,700 millions de francs.

Les voies ferrées appelées à amener le développement de l'industrie, de l'agriculture, ont une étendue de 25,000 kilomètres et ont coûté 186 mille francs le kilomètre.

La fortune publique s'élève à 125 francs par tête. La dette a été triplée en vingt ans et s'élève à 1,510 millions représentant quatre années de revenu et n'atteint que 175 fr. par habitant.

L'Afrique du Sud, la plus nouvelle de ces trois colonies, fondée en 1805, est restée stationnaire pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à la découverte de la mine de diamants de Kimberley en 1867, et depuis cette colonie a fait des progrès merveilleux.

Les statistiques qui suivent sont limitées aux colonies du Cap et de Natal, à l'exclusion des nouvelles acquisitions faites sur le territoire nègre :

	1873	1893
Population. . . . .	870,000	2,210,000
Revenu . . . . .	57,500,000	152,500,000
Commerce . . . . .	280,000	713,500,000

Exportations du Cap et de Natal, considérés comme une seule colonie :

1874 .....	Fr. 812,500,000
1889-93.....	1,587,500,000

Le détail de 1889-93 comporte :

Laine .....	Fr. 350,000,000
Diamants .....	510,000,000
Or .....	427,500,000
Produits divers.	300,000,000

**Total .....** 1,587,500,000

Dans ces dernières années, la laine constituait la plus grande richesse, mais en 1878 le diamant prit sa place,



bien que sa production ait presque été doublée.

Une autre industrie a attiré l'attention des fermiers ; l'élevage des autruches, mais le prix des plumes a beaucoup baissé, et cet élevage n'est plus aussi prospère que dans les années précédentes, pendant lesquelles l'exportation des plumes a atteint les chiffres suivants :

Années	Kilog.	Valeur	Prix p. k.
1874-78.	148,000	46,250,000	315 fr.
1879-83.	480,000	113,000,000	237,50
1884-88.	660,000	70,750,000	108
1885-93	580,000	59,500,000	102,50
	1,868,000	289,500,000	

Suivant les dernières statistiques, le nombre d'autruches s'élevait à 150,000 et le poids des plumes par oiseau est en moyenne de 720 gr. La production annuelle des plumes est de 12,500,000 fr., près de 1/5 de la valeur de toute la laine.

La récolte de grains en 1893 a été de 250,000 tonnes, soit un hectolitre et demi par habitant, et il a fallu en importer 60,000 tonnes pour combler le déficit.

Le vin a donné lieu à un commerce important ; le sol et le climat du Cap sont plus favorables que ceux de l'Algérie qui produit maintenant 400,000 hectolitres de vin chaque année. On a exporté 4,000 hectol. de vin de Constance ayant une valeur de 450,000 fr., et de même qualité que le Malaga.

La superficie des vignobles est de 16,000 hectares, le rendement moyen 30,000 hectolitres ayant doublé de puis 1895.

Les ressources minérales sont exploitées très activement ; la production des diamants et de l'or dépasse maintenant 275 millions par an. En 1894, les mines d'or ont produit 6,000 kilogr. d'or valant 182 millions 200,000 francs, et surpassant l'Australie et les Etats-Unis.

L'importation du cuivre, dans les dix dernières années a été de 115 millions.

La dette publique est de 850 millions, ce qui ne représente pas quatre années de revenu ; la fortune publique était de 3,375 millions ; la valeur des produits dépasse 750 millions par an.

Les chemins de fer ont pris une grande extension dans ces dernières années ; en 1873, les voies ferrées avaient 92 kilomètres, en 1893, le réseau atteignait 4,540 kilomètres ; le prix a été d'environ 134,000 franc par kilomètre.

La population blanche n'excédait pas 260,000 habitants en 1873.

En résumé, ces faits prouvent le

progrès et le merveilleux avancement de ces trois grands établissements coloniaux, sans précédents dans les temps anciens et modernes. On voit ainsi le résultat qu'il est possible d'atteindre, grâce à une bonne administration des colonies qui ont été et sont encore d'immenses débouchés pour les produits de la métropole.—*Gazette Commerciale.*

## LA VOLAILLE ET LES INSECTES NUISIBLES

On sait que la volaille recherche avec avidité les insectes, les vers et même les petits mollusques.

Certains agriculteurs ont constaté qu'une poule ne détruit pas moins de 500 insectes, en moyenne, dans une journée. Les dindons, les pintades, les canards, font aussi une grande consommation de limaces et d'autres destructeurs.

On sait aussi que, généralement, les récoltes sont plus belles aux environs de la ferme que sur les terres éloignées et que ce fait provient surtout de la destruction des insectes par les oiseaux de basse-cour qui sont nuisibles qu'au moment des semailles et de la maturité des produits.

L'utilité de la volaille pour la protection des récoltes ne souffre aucune contradiction, et il convient de savoir utiliser dans nombre de cas son instinct insectivore pour débarrasser les cultures d'une multitude de petits ravageurs.

Lors des labours et des hersages, on peut facilement exercer des poules et des canards à suivre la charue ou la herse. Ils recueillent alors les vers blancs, des larves diverses et toutes sortes d'êtres nuisibles ; leur gourmandise en fait d'habiles nettoyeurs du sol, et bien rares sont les petits malfaiteurs qui échappent à leurs yeux investigateurs.

Pour les champs éloignés de la ferme, un ingénieux agriculteur a imaginé, il y a longtemps déjà, le poulailler roulant, conduit le matin avec ses hôtes sur le terrain cultivé et ramené le soir pour reprendre le lendemain le cours de ses utiles déplacements.

Sur les défrichements de gazon, comme sur toute terre envahie par les vers blancs, les larves des taupins et de noctuelles et bien d'autres ravageurs, cette pratique produit les plus heureux effets et mérite d'être plus employée.

Au jardin, durant l'hiver et, le reste de l'année, lorsque les cultures le permettent, les oiseaux de basse-

cour échenillent, ramassent tous les insectes à leur portée.

En labourant les carrés, des poules ou des canards prennent bientôt l'habitude de suivre les ouvriers et nettoient parfaitement la terre.

Les pintades qui ne grattent et qui respectent les laitues et les autres légumes, peuvent y être conduites souvent pour recueillir les papillons, les hannetons, les fourmis, les vers, les limaces et mille autres insectes nuisibles.

Les petits poulets conviennent bien pour détruire les chenilles qui rongent les choux. Près des planches attaquées, on place la couveuse sous une cage ou les jeunes peuvent entrer et sortir à volonté. Ils passent une bonne partie de la journée à poursuivre les chenilles et, comme ils ne grattent pas encore, ils ne font aucun dégât.

Dans les vergers, on se plaint des ravages des authonomes, des pyrales, des perce-oreilles et d'autres insectes. Certains d'entre eux s'élèvent près du sol ; d'autres passent l'hiver non loin de la terre, dans les crevasses des troncs ou dans les feuilles tombées. Des poules, surtout durant la mauvaise saison où la nourriture animale est rare, savent découvrir la plupart de ces insectes et, par suite, anéantissent les générations qui écloraient l'année suivante. Au verger, il y a lieu de laisser les poules accomplir en paix leur bienfaisante mission.

Les canards et les dindons peuvent également y rendre des services.

En terminant, disons qu'aux millions de dollars que la volaille procure par la vente de ses produits, il est facile d'ajouter de nouveaux millions trouvés dans la destruction des insectes nuisibles.

E. MONTFLEURY.

## FROMAGES ET FROMAGERIES

(De La Laiterie)

GÉNÉRALITÉS

La fabrication des fromages devant tout naturellement déterminer la disposition des locaux, nous sommes amenés à décrire tout d'abord le principe de l'industrie, à envisager les détails et les exigences de la préparation des divers fromages, et nous examinerons ensuite quelle doit être la meilleure organisation des salles et des caves.

On désigne sous le nom de fromage le résultat de la fermentation d'un caillé produit dans le lait. Ce caillé est déterminé par l'addition d'une diastase qui est ordinairement

de la présure. Dans cette précipitation, le coagulum se prépare d'un liquide.

Le coagulum renferme presque toutes les matières albuminoïdes et grasses du lait; il a retenu également une certaine quantité des matières minérales et de la lactose, mais cette dernière ne figure en réalité qu'en très faible proportion dans le précipité; la majeure partie étant demeurée dans le liquide ou *wei*. On voit donc que le coagulum renferme presque toutes les matières les plus utiles du lait, il n'y a en effet de perdu dans le sérum ou *wei* en fait de matières utiles, qu'une faible proportion de matières grasses et de matières albuminoïdes. En conséquence, on a rassemblé dans ce précipité presque toutes les matières réellement utiles du lait, ou les possède sous un faible volume et le but de la fermentation ou des manipulations diverses ultérieures est précisément d'amener ce caillé à un état sous lequel il deviendra plus agréable à la dégustation, plus digestif ou d'une conservation plus longue.

La fabrication des fromages paraît donc logique, rationnelle, elle présente le seul inconvénient de dénaturer les matériaux du lait. Au lieu du liquide dont l'arome est si savoureux, le bouquet si délicat, on a un produit solide ou semi-solide dont le parfum n'est pas toujours des plus agréables, la fermentation que l'on a déterminée est, il faut l'avouer, une sorte de putréfaction, et l'on peut presque dire que ce n'est que par une sorte d'éducation, après un certain apprentissage; que l'on arrive à apprécier ces produits putréfiés et même à les aimer beaucoup. Mais n'en est-il pas de même du vin et surtout des boissons spiritueuses fortement chargées d'alcool que les enfants ou les peuplades sauvages rejettent tout d'abord avec dégoût.

Ce qui plaide en faveur de la fabrication des fromages, c'est que le produit, quoique doué d'une odeur peu agréable, ammoniacale, est cependant très digestif, et on en est arrivé, soit sur les tables même modestes, soit dans les dîners les mieux servis, à considérer le fromage comme une terminaison naturelle du repas dont on ne saurait se passer; il n'est pas, au dire de Brillat-Savarin, de bon dîner sans fromage. L'étude de la fabrication va comprendre plusieurs chapitres; nous avons à étudier la préparation du caillé, puis les manipulations qu'on lui fait subir, et dans la préparation du caillé lui-même, nous allons avoir à examiner la nature et

la fabrication de l'agent précipitant, la présure.

#### ÉTUDE DU CAILLÉ ET DE LA PRÉSURE.

Le lait qui est si altérable par lui-même, se détruit spontanément, lorsqu'il y a ingérence des microbes et tourne, selon l'expression vulgaire. Lorsque le lait a été abandonné à lui-même, les organismes récoltés, soit sur des vases, soit apportés par les mains des ouvriers ou par l'air, ne tardent pas à se développer dans un milieu si favorable, et d'ordinaire c'est le microbe lactique qui se développe de préférence, en changeant la nature de la lactose, et en acidifiant le milieu, c'est l'acide lactique qui détermine la tourne du lait; comme lui, beaucoup d'autres acides jouissent de la propriété de produire le caillage ou la prise de la liqueur.

Cependant, en général, ce n'est pas par ces procédés qu'on prépare les caillés de fromage; les caillés acides se conservent mal et les produits qu'ils donnent sont irréguliers; on ne se sert guère de cette tourne spontanée du lait ou de celle qui produisent les sucs de quelques végétaux, comme la chardonnette, le caillé-lait, que pour préparer des fromages blancs sans grande valeur, qui sont consommés dans les campagnes, très peu de temps après leur fabrication.

On peut dire que le seul agent réellement industriel est la diastase de la présure.

La présure est retirée du quatrième estomac du veau, et autant que possible du veau non sevré; ce quatrième estomac, qui s'appelle la caillette, est séparé de l'intestin et des autres estomacs; on le débarasse grossièrement du lait caillé qu'il contient à l'intérieur, on lave la surface extrême pour enlever le sang, la graisse et les petits vaisseaux, puis on ferme avec une petite ficelle une des extrémités de l'estomac; on le gonfle par une insufflation d'air comme on fait d'une vessie, puis on ligature l'autre côté et on conserve ainsi la caillette gonflée dans un endroit frais, bien aéré, où elle se sèche peu à peu. Quand elle est bien séchée, on la dépend, on la dégonfle et les caillettes ainsi préparées, empilées les unes sur les autres et liées par paquets se conservent longtemps sans altération aucune.

Dans beaucoup de localités, en Suisse en particulier, les fromagers achètent ces caillettes et préparent eux-mêmes leur présure; à

cet effet, au moment de l'emploi, ils choisissent eux-mêmes une ou plusieurs caillettes, les découpent en petits fragments et les traitent par l'eau ou par divers liquides acides, en particulier par des laits aigris, des *weis* provenant de la fabrication du fromage de gruyère, liquides aigres, qu'en Suisse l'on appelle l'aisy ou l'asy.

On ne saurait trop réagir contre cet entêtement et cette routine, il est évident que les industriels honnêtes qui font leur spécialité de la préparation de la présure sont en mesure de livrer au commerce des produits bien plus purs bien plus réguliers que ceux que prépareront les gens en général peu instruits et peu soigneux. Industriellement la présure se prépare en découpant les caillettes en petits fragments que l'on met ensuite à macérer dans de l'eau froide contenant du sel et de l'acide borique; après plusieurs jours de contact, on filtre, et le liquide filtré est la présure usuelle; il est facile de comprendre que les fabricants soucieux de leur marque et de leur client le peuvent arriver dans cette fabrication à une régularité parfaite, c'est-à-dire à fournir des pressures dont la force de coagulation reste toujours la même; ils font dans ce but des additions soit d'eau soit des pressures plus fortes afin d'obtenir la force de la présure.

La force de la présure se mesure en cherchant combien de temps mettra à se coaguler un lait naturel, authentique et frais, amené et maintenu à la température de 35 degrés (95 Fabr.) et additionné d'un millième de présure diluée au dixième environ.

Ce temps doit être normalement de quatre minutes et l'on admet alors que la force de la présure est de 1 à 10 000 ou qu'en d'autres termes un litre de présure pourrait coaguler en 40 minutes 10 000 litres (2,200 gallons) de lait maintenus à 35 degrés. Cet essai de la force de la présure doit être fait non seulement par le fabricant pour la régularité de ses opérations, mais encore et surtout par le fromager que ce dosage intéresse au plus haut point; l'expérience a prouvé en effet que cette force de coagulation n'est pas constante, la présure subit une rétrogradation avec le temps, sa force diminue très vite dans les premiers jours, puis moins rapidement par la suite; il est donc nécessaire de contrôler cette force de temps à autre afin de savoir ce qu'il faut ajouter de présure pour obtenir le caillé en un temps donné. On

admet que le temps de coagulation est inversement proportionnel à la quantité de pression employée et à la température : si 1 de présure coagule 10,000 de lait en 40 minutes à 35 degrés, 2 de présure coaguleront ces 10,000 litres en vingt minutes.

Et autrement si on opère à 28 degrés (82° Fahr.) au lieu d'opérer à 35, le temps va être augmenté dans le rapport de 35 à 28, c'est-à-dire que la coagulation se fera en 50 minutes au lieu de 40.

Les fromagers feraient bien de s'habituer à exécuter ces petits calculs ou de se construire pour eux-mêmes des tables donnant des résultats calculés d'avance. Il est absolument nécessaire dans une bonne fabrication d'opérer toujours dans des conditions identiques : un caillé fait en 20 minutes ne jouira pas des mêmes propriétés que celui qui aura exigé un plus longtemps pour apparaître et il faut faire en sorte que le temps soit toujours le même.

Cependant il faut bien remarquer que le temps peut être le même avec des conditions différentes.

Si on met du lait en présure à une température de plus en plus basse, on peut arriver à un temps constant de coagulation, en employant des quantités de présure de plus en plus fortes ; mais le résultat pratique au point de vue commercial n'est plus le même, il est démontré que l'on a avantage, aussi bien au point de vue pécunier qu'à celui de la qualité de la marchandise, à employer aussi peu de présure que possible.

Le fromager doit donc en arriver à se fixer à lui-même les conditions optima de la réussite et enjoindre ensuite à ses ouvriers de s'y maintenir strictement.

Un dernier détail à noter est de n'employer toujours que des présures diluées ; il ne faut pas ajouter dans le lait la présure pure mesurée, il est infiniment préférable d'étendre d'eau cette présure avant de la verser dans le lait, de l'étendre de 4 à 5 fois son volume au moins.

On conçoit la raison de cette manière de procéder : si on verse dans le lait de la présure pure, il se fait immédiatement à l'endroit même, une précipitation malgré l'agitation continue du contenu du vase.

Cette précaution de diluer la présure doit être particulièrement observée lorsqu'on se sert de présure en poudre dont la force est considérable ; nous recommandons aux fromagers de s'adresser à de bonnes et puissantes maisons pour l'achat de leur présure ; on trouve en effet malheureusement dans le commerce,

des produits falsifiés exagérés d'acides et dont les effets dans la pratique sont absolument désastreux : il ne faut pas oublier cependant que l'acidité est nécessaire, la présure n'agit que très lentement ou même pas du tout sur des laits rendus alcalins par des additions de carbonate ou de phosphate de soude ou de carbonate d'ammoniaque. S'il arrive dans la fabrication des laits ainsi additionnés de sels conservateurs, il sera bon de les ramener tout d'abord à la neutralité, soit en les laissant surir, soit en les neutralisant par des acides lactique ou acétique étendus.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, l'action de la présure se passe à chaud et dans l'industrie on prépare les caillés à des températures variant entre des limites peu étendues de 20 à 45 degrés environ (68 à 136 degrés Fahr.)

R. LEZÉ.

(A suivre).

### COLLE DE POISSON

La colle de poisson ou ichtyocolle, provient de la vessie aérienne de diverses espèces d'Accipenser, qu'on trouve en quantité assez considérable dans le Volga et les autres grands fleuves de Russie qui se jette dans la Caspienne ou la mer Noire.

Le grand esturgeon (accipenser Huso) en fournit la plus grande quantité. C'est un poisson de 12 pieds de longueur et plus de 1200 lbs de poids. Avec ses œufs pressés et salés on prépare le *Caviar*, avec sa vessie natatoire on obtient l'*Ichtyocolle* ou *colle de poisson*.

La Guyane et la Chine fournissent au commerce de grandes quantités d'ichtyocolle provenant de différentes espèces de poissons à vessies natatoires volumineuses.

Enfin avec des peaux de raies, des intestins de morue, etc., on prépare une colle de poisson factice.

On fait bouillir les intestins dans l'eau jusqu'à division, on concentre les liqueurs puis on les coule sur des pierres polies.

Cette colle se vend en rubans roulés et est offerte comme colle de poisson, mais n'en a pas les qualités. C'est une gélatine qui n'a que les propriétés de la gélatine. Elle doit être rejetée par les vinaigriers.

*Aspect et propriétés physiques de la colle de poisson vraie.* — La colle de poisson vraie est constituée par une fibrine spéciale blanc mat en petite couche et très résistante à la traction. Elle est translucide et paraît constituée par des fibres longitudi-

nales comme le tissu fibreux. Elle s'aplatit sous le marteau et ne se pulvérise que difficilement, à la façon du cuir. Dans le sens des fibres on la divise assez facilement.

*Propriétés chimiques.* — La colle de poisson est insoluble dans l'eau froide, dans laquelle elle se ramollit sans gonfler. Dans l'eau à 212 degrés Fabr. elle se divise, gonfle légèrement et se prend en masse par le refroidissement, sans avoir perdu toutes ses propriétés et sans se transformer en gélatine.

Dans une eau froide acidulée au 10° elle gonfle dans une mesure considérable et prend une consistance de gelée qui permet de renverser le vase qui le contient sans écoulement de liquide.

Cette propriété permet d'apprécier la bonne colle de poisson. La colle est d'autant meilleure que cette gelée est plus dense. Ainsi à parties égales de colle et d'eau acidulée, la meilleure colle sera celle qui dans le même temps donnera à l'eau la plus grande consistance. C'est là le mode d'essai le plus sûr pour juger de la valeur comparative de deux colles de poisson.

*Mode d'action.* — La colle de poisson n'agit pas absolument comme l'albumine ou la gélatine dans l'opération du collage. C'est ce qui en fait une colle précieuse pour la clarification des liquides qui ne contiennent pas de tannin.

L'albumine et la gélatine se coagulent au contact du tannin pour former une tannate insoluble qui emprisonne toutes les matières en suspension dans le liquide et la précipitation se fait.

La colle de poisson agit en formant dans la masse du liquide un réseau fibreux qui entraîne en se déposant, tous les corps insolubles en suspension dans le liquide. C'est un tamis à mailles serrées qui laisse passer les liquides, mais entraîne tous les solides qu'il rencontre en se précipitant. Elle forme bien aussi un tannate avec le tannin contenu dans un liquide, mais elle agit également dans un liquide qui ne contient pas de tannin. C'est ce qui explique sa supériorité pour la clarification des bières, cidres, vinaigres d'alcool, infusion de café, etc.

— *Chronique Industrielle.*

A l'avenir, les colis postaux seront reçus pour les colonies Australiennes de Queensland, Victoria et Australie du sud. Le tarif de ces colis envoyés via Vancouver et Sydney est le même que celui pour les paquets postaux à destination de la Nouvelle-Galles du sud soit 24 cents par livre ou fraction de livre. Les colis ne devront pas dépasser le poids onze livres.

# THÉS!!!

En outre l'excellent état du marché, il faut compter un peu comme **chose très possible**, que le Gouvernement pourrait bien imposer un droit sur le thé, prochainement.

Sous ces circonstances, ne serait-il pas désirable que vous eussiez en mains un **BON STOCK** de **BONS THÉS**.

Tous nos Thés ont été achetés dans le moment le plus propice de la saison dernière, et nos prix de vente sont basés sur nos prix coûtants, et non pas sur le marché d'aujourd'hui, ce qui serait de **10** à **20** de plus que nous les vendons. Nous avons des **Valeurs Etonnantes** aux prix suivants :

Young Hyson, en boîtes, ... ..	10 cts.
Gunpowder, - en cattsés, ... ..	10 cts.
Congou, - - - - en boîtes, ... ..	10 cts.
Japonais, - - - - en boîtes,	13 cts et 15 cts.

Et par-dessus tout, le **JAPONAIS**, qui porte nos initiales

<b>H H</b> <b>M</b> ... ..	18 cts.
Lot de 10 boîtes	17½ cts.

Comparer notre **Thé <sup>H H</sup><sub>M</sub>** avec les thés qui s'offrent aux mêmes prix serait pour vous peine perdue. Confrontez-le plutôt avec ceux de **19 cts** et **20 cts**, et vous verrez qu'il supportera favorablement la comparaison.

**Hudon, Hebert & Cie**  
MONTREAL

# C'est maintenant le temps....



D'ACHETER LE

# SCOTCH WHISKY DE DEWAR

Car il se pourrait que vous ne puissiez vous le procurer toujours aux prix actuels.

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 7 janvier 1897.

### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 2 p. c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est sans changement à 4 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 111 9/16 au comptant et 111 13/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 102 52 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont faciles à 4 1/2 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 11/16 à 8 13/16 ; à demande, de 9 1/2 à 9 3/4. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 à 9 1/2 ; à vue de 9 1/2 à 9 3/4.

Les traites à vue sur New-York entre banques sont au pair ou paient un escompte de 1/32 et sur le comptoir l'escompte est de 1/4 à 1/2.

L'argent en barre vaut à New-York 64 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 64 1/2 à 66c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 1/2 d'once.

La situation aux Etats-Unis nous touche de près ; notre voisinage a provo-

qué une sorte de communauté d'intérêts qui ne nous permet guère d'ignorer ce qui se passe de l'autre côté de la frontière en matière de finances, d'autant plus que nos banques ont de forts placements chez nos voisins. Depuis le 21 décembre on compte 28 banques incorporées ou privées qui ont dû suspendre leurs paiements entraînant la faillite de nombre de maisons commerciales ou industrielles. Ceci démontre une fois de plus la nécessité chez nos voisins de revenir à un système plus conservateur dans la loi relative aux banques ; chez nous, il peut bien arriver un accident de temps à autre, comme on l'a vu il y a peu de temps encore, mais la loi exigeant un capital assez élevé pour les banques demandant leur incorporation a été sage et nous évite outre une trop grande quantité de banques les secousses dont nos voisins semblent devenir coutumiers.

La Bourse de Montréal est assez active et les cours des valeurs sont fermes.

Les valeurs de banque sont toujours recherchées par ceux qui ont de l'argent à placer ; elles prêtent peu à la spéculation. La Banque d'Hochelaga a encore avancé d'un point cette semaine à 129. La Banque du Commerce gagne 1 1/2 point et celle de Québec 1/2 point.

Les chars Urbains de Toronto gagnent un point à la suite de l'annonce de ses recettes en décembre qui montrent un gain de \$4913 sur le mois correspondant 1895.

La Cie des chars Urbains de Montréal montre également un excédant de recettes en décembre 1896 de \$8104. Cette valeur déjà en hausse précédemment est à 221 1/2.

Les Tramway d'Halifax ont gagné 2 1/2 points à 77 1/2.

Le Cable Commercial et le Postal ont eu une réaction, perdant toutes deux 1 1/2 point à 163 1/2 et 95 1/2 respectivement.

L'action Bell Telephone ex-div. s'est négociée à 155.

Enfin la R. & O. Co gagne 1 point à 89 et le gaz de Montréal 1 1/2.

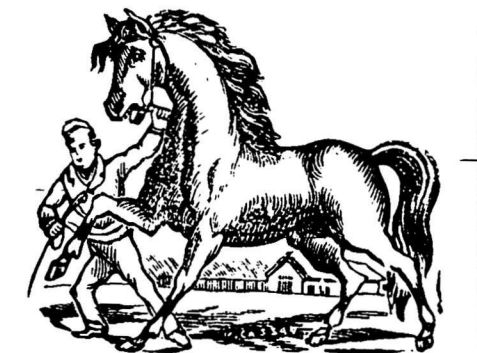
Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

### Valeurs de banques :

Banque de Montréal	228
" Toronto	126 1/2
" Commerce	169 1/2
" des Marchands	184
" Molsons	184
" British	100
" d'Halifax	100
" Union	129
" Ontario	117 1/2
" Hochelaga	141
" Québec	90
" Nationale	
" East, Townsh.	
" Ville-Marie	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	Vendeurs	Acheteurs
" Jacques-Cartier	90	



## G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
OUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
our les Chevaux et hêtres à cornes.  
TONIQUE STOMACHIQUE, DEPURA-  
TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES  
T 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

## THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

### Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— GUBBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITE DE

## TAPIS & PRELARTS

J. U. GUENETTE, - - ST-JOVITE.

## BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES. 8-15

## MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Achat et vente, à la commission, de toutes actions minières.

Je recommande comme valeurs de premier ordre les actions des compagnies suivantes :

Little Bess	\$0.08
Kootenay Exploration Co.	0.10
B. C. Gold Fields	0.40
Old Ironsides	0.15

M. QUENEAU

Courtier en Mines.

207 New York Life Bldg., Montréal

LA SEULE VRAIE MARQUE POUR....

RAISINS,  
PECHES,  
POIRES,



ABRICOTS,  
PRUNES,  
ETC.

...DE... CALIFORNIE

'Toutes les marchandises portant cette  
marque sont de la plus haute qualité.'

AGENTS --- ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal

" Hochelaga ex-div. 132}	129
" Nationale..... 85	71}
" Ville Marie..... 100	70
<b>Valeurs industrielles :</b>	
Gaz de Montréal.....	185}
Colored Cotton (bons).....	
" " (actions).....	35
Montreal Cotton.....	
Dominion Cotton.....	86
Royal Electric (ex-div).....	
<b>Compagnies de transport :</b>	
Can. Pac. Ry.....	55
Toronto St. Ry.....	70
Montreal St. Ry.....	221}
Halifax St. Ry (action).....	77}
" " (bons).....	
Duluth ord.....	4
Duluth pref.....	
Rich. & Ont.....	19
<b>Valeurs diverses :</b>	
Montreal Telegraph.....	
Câble Commercial ex-div.....	163}
Postal Telegraph ex-div.....	93}
Bell Teleph (actions).....	155
" " (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	

COMMERCE

Nous sortons d'une semaine de repos complet au point de vue des affaires, pour le commerce de gros du moins. ce qui est d'ailleurs de coutume au moment des fêtes; mais la situation, cette année, s'est aggravée d'une température exceptionnelle pour la saison, les pluies sont survenues mal à propos rendant les chemins impraticables à la campagne.

Le commerce de détail s'est également ressenti du dégel et des pluies qui l'ont accompagné et n'a pu profiter entièrement de la chance qu'il ne possède le qu'une fois par an de vendre certains articles.

La reprise ordinaire des affaires après une période de calme ne se fait généralement pas attendre, cependant on ne voit pas encore nettement se dessiner le mouvement en avant. Il est vrai que les voyageurs de commerce ont à peine repris la route après quelques jours de vacances, ce n'est donc que la semaine prochaine que nous pourrons commencer à constater si la campagne a confiance dans l'avenir.

Les collections sont très dures, nous dit-on partout ce qui ne nous surprend pas, car l'état des chemins ne permet toujours pas le transport des produits de la culture qui ont du reste des prix assez bas.

A la ville il n'y a pas trop de travail pour les ouvriers et ceux qui ont de l'emploi ont eu quelques jours de repos forcé qui n'amélioreront pas leur situation.

La commission d'enquête sur le tarif poursuit son travail à Ottawa et le commerce commence à trouver le temps long. Le moment de donner les ordres d'importation pour le printemps arrive à grands pas et cependant aucune date de convocation du Parlement n'a été fixée; il serait à désirer pourtant que les importateurs aient connaissance des changements qui devront exister dans le tarif des douanes avant de donner leurs commandes.

Le nombre total des faillites au Canada (Terreneuve compris) pendant l'année terminée le 31 décembre a été de 2 205 soit 282 de plus qu'en 1895; 332 de plus qu'en 1894. Dans la province de Québec le nombre total des faillites a été en 1896 de 870 avec un passif de \$8,158,426 contre 719 avec un passif de \$6,881,281 en 1895.

**Bois de construction** — On lit dans le *Timber Trade Journal* de Londres :

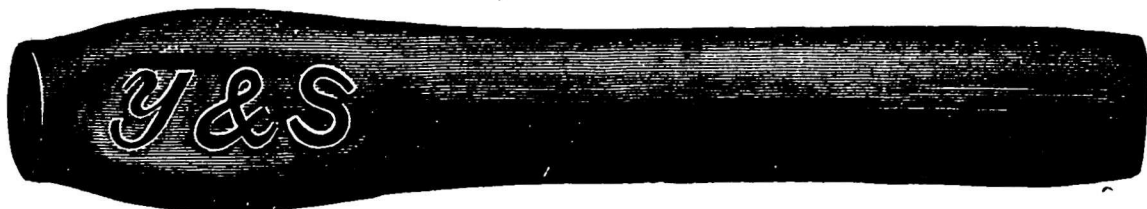
" Nous entendons dire qu'on a déjà fait plusieurs ventes de pins dans la dernière huitaine à un prix beaucoup plus élevé que ceux de l'automne, et en vue de la demande et de la fermeté du marché qui existe maintenant, quelques exportateurs hésitent à s'engager avant le commencement de l'année. Les provisions sont maintenant dans les chaotiers, les acheteurs sont nombreux et on dit que plusieurs marques importantes ont été vendues à destination du continent, ce qui n'est pas comme de coutume à la fin de la saison."

**Cuir et peau** Notre liste de prix pour les cuir reste sans changement, il arrive peu d'ordres encore des manufacturiers de chaussures bien que nous soyons à la veille de la reprise de la fabrication. Les prix sont également aux mêmes prix que précédemment avec peu d'achats de la part de la tannerie.

**Draps et nouveautés** — Les voyageurs viennent seulement de se remettre en route; les acheteurs de la campagne en l'absence de bons chemins ne se rendent pas à la ville, et les détaileurs de notre place n'achètent guère, de sorte qu'il y a

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre  
Approvisionnement  
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

**YOUNG & SMYLYE, BROOKLYN, N. Y.**

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

# TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

" PARFUM D'ITALIE," " QUESNEL,"  
" PAPINEAU," " CITADEL,"  
" SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

**EAGLE TOBACCO COMPANY**

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

absence à peu près complète de mouvement dans le commerce de gros.

**Epiceries** — Nous pourrions presque en dire autant pour ce genre de commerce qui est très calme.

Les prix dans presque toutes les lignes restent fermes, et nous n'avons rien de bien particulier à noter cette semaine.

Le savon "Sunlight" se vend maintenant \$4.45 la caisse de 100 barres pour moins cinq caisses et \$4.35 pour quantité de cinq caisses et plus.

Il arrive en ce moment quelques consignations de fruits de Californie qui vont augmenter l'assortiment en mains dans les maisons de gros.

**Fers, Ferronnerie et Métaux.** — Affaires sans importance pendant la semaine écoulée.

On cote le fer en barres canadien de \$1.50 à \$1.60 par 100 lbs au lieu de \$1.65 à \$1.75; les producteurs n'étant pas syndiqués, quelques-uns d'entre eux seulement avaient abaissé leurs prix depuis quelque temps, maintenant la baisse est générale.

Le fil de fer barbelé et les crampes subissent une baisse de 10c par 100 lbs on les cote maintenant \$2.00 au lieu de \$3.00. Pour quantité de 1000 lbs à la fois le prix est de \$2.85 fret payé à destination jusqu'à concurrence de 25c les 100 lbs.

Les manufacturiers de pelles et de bûches se sont combinés et ils ont, cela va sans dire, majoré leurs prix dans des conditions qui leur laisseront de jolis bénéfices; ainsi on nous cite un article qui était vendu \$4.50 la douzaine et qui

d'après la nouvelle liste de prix est porté à \$6.25.

Décidément une loi contre les combines devient de plus en plus nécessaire; nous sommes surpris qu'on n'ait pas insisté davantage devant la commission d'enquête sur la question des syndicats et combines qui deviennent une plaie toujours croissante, aussi pernicieuse au commerce qu'au consommateur.

**Huiles, peintures et vernis.** — Les demi-voyageurs étant en vacances les ordres reçus du dehors ont été nuls.

Le blanc de plomb pur est en hausse comme nous le faisons pressentir dans notre dernière revue; on le cote de \$5 à \$5.50 les 100 lbs.

**Produits chimiques.** — Commerce presque nul; la glycérine et le sumac sont en baisse; on cote la glycérine de 20 à 25c la lb. et le sumac de \$50 à \$60 la tonne.

**Poissons.** — Très calme, prix fermes; néanmoins la pêche de la morue ayant été extraordinairement bonne, on peut sans trop de réserve espérer des prix plus bas pour ce poisson avant la grande consommation du carême.

**Salaisons, saindoux, etc.** — Marché toujours très calme, les prix sont cependant tenus fermes. Une reprise est attendue ces jours-ci.

**Ni pasteurisée, ni carburée, et ne contenant aucun ingrédient malsain; la Labatt's London Ale est la meilleure.**

## Revue des Marchés

Montréal, 7 janvier 1897.

### GRAINS ET FARINES MARCHÉS ÉTRANGERS

On cote par le câble les marchés du Royaume-Uni comme suit:

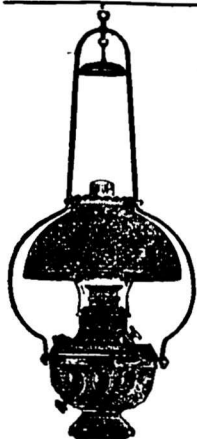
Londres—Chargements à la cote: blé tranquille et soutenu; maïs tranquille. Chargements en route, blé terne; maïs tranquille et soutenu. Marchés anglais de l'intérieur, blé soutenu. Liverpool—Blé disponible soutenu; maïs disponible, ferme. Sur futurs, blé soutenu; 6s 10d janvier; 6s 11d 1 février; 7s 1d mars 7s 1d mai; maïs soutenu 2s 10d janvier; 2s 10d février et mars; 2s 10d 1 avril et mai.

A Paris on cote le blé 22 fr. sur janvier et 22 fr. 35 sur février; la farine 46 fr. 95 sur janvier et 47 fr. 40 sur février. Les marchés intérieurs de France sont soutenus.

Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille en date du 24 décembre:

**Blés.** — Comme toujours à pareille époque, nous n'avons que des affaires peu importantes à signaler. La spéculation ne fait rien. Les ventes qu'on enregistre sont pour les meuniers. Le stock à Paris est encore en augmentation. Au 20 il était de 407,500 qtx, ce qui est sans précédent. Le temps est enfin favorable. Il a neigé un peu partout. Les nuits sont froides. La terre est couverte. Par contre, les charrois sont plus difficiles et les marchés moins fréquentés. Les offres ont dépassé quand même la

## La Nouvelle Lampe Rochester

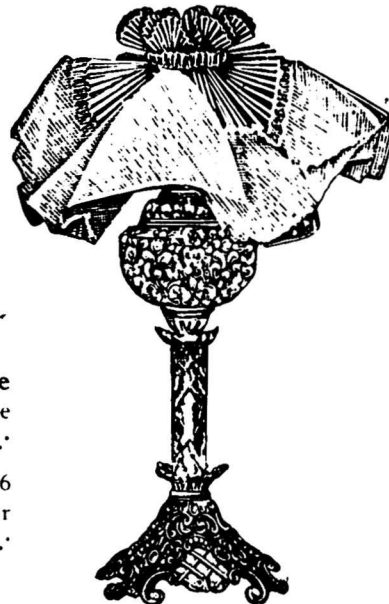


D'une fabrication aussi soignée qu'une montre. Il n'y a pas d'imitations "AUSSI BONNES."

Nous manufacturons une grande variété de modèles.

La Nouvelle Lampe - Poêle Rochester, à l'huile, brûle sans odeur.

Notre nouveau catalogue de 96 pages vous sera expédié sur simple demande.



THE ROCHESTER LAMP CO.

BUREAUX ET...  
SALLES D'ECHANTILLONS  
POUR LE CANADA.

24, Front St., W., TORONTO

## BRODIE & HARVIE Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie,  
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Casse,  
Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé  
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT  
REFRIGERATEUR PUBLIC  
POUR EFFETS PERISSABLES  
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTRÉAL

# CAFE.....



## “RECEPTION”

.....

VOTRE ASSORTIMENT  
EST-IL COMPLET ?.....

.....

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, - - - MONTREAL

**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST.  
TORONTO.

demande, parceque devant la mévente de la farine, la meunerie demande plutôt de la baisse.

A l'étranger, la situation a peu varié. L'Amérique nous envoie des cours alternativement en hausse et en baisse; mais, un fait qui a surpris, c'est que ses stocks visibles, au lieu de diminuer ont augmenté.

Maintenant, que sera la récolte argentine? Les avis câblés sont différents. Les uns discutent que la récolte sera comme l'an dernier, les autres, supérieure. Il est évident que si ce pays peut exporter davantage, cet appoint serait bien venu surtout avec la situation aux Indes, qui, quoique meilleure, laissera à désirer.

Notre marché de ce jour se ressentait de la fin de l'année. Les transactions ont été très limitées. Les prix sont sans changement sur mercredi dernier. Les offres n'étaient qu'ordinaires. La meunerie achetait un peu, surtout les bonnes qualités. Le temps froid est bien venu pour la conservation des blés. On cote: roux, de fr. 20.50 à 21.25; blancs, de 21 à 21.75 les 100 kil. net, dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoinnes.—Sur les marchés de province, la situation est encore restée la même, depuis mercredi dernier. On continue à payer partout 10.50 à 11 fr. les 75 kil., suivant couleur et les offres sont toujours importantes.

La graineterie a beaucoup acheté à livrer et continue d'être réservée. Les grandes administrations emploient beaucoup de maïs dont les expéditions sont importantes pour notre pays. La baisse continue. On l'offre aujourd'hui

de la Plata ou d'Amérique à 7 fr 50 les 100 kil nets, coût, fret, assurance dans nos ports de mer, poids et état sans garantie à l'arrivée.

Les avoines étrangères sont également en baisse. On offre: Amérique, à 10.50 caf, les 100 kil. nets au Havre. Le stock dans ce pays est actuellement de 3,646,700 bushels contre 2,282,500 l'an dernier à pareille époque. On offre: Russie, 11.50 à 12.50 caf et Groninghe (belles avoines noires), 12.25 les 100 kil. Nous voyons cependant depuis quatre ou cinq jours des affaires plus suivies au marché de Paris. Les cours y sont donc mieux tenus. Janvier et février vaut 15.50 au lieu de 15.40, mercredi dernier. Les 4 premiers valent 15.75 au lieu de 15.65. Ce n'est donc pas encore de la hausse bien sérieuse; mais ces cours sont plus avantageux que ceux faits en livrable, aussi bien à la graineterie qu'à l'armée, puisqu'on a traité de 15 à 15.50 pour toute l'année.

Le courant du mois vaut près de 15.25. Avec les frais de sortie, cela fait 15.50. La graineterie ne prend donc rien au stock. On lui offre ce qu'elle veut de 15 à 15.25 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris. Notre marché de ce jour a été un peu moins abandonné, mais à des prix sans changement. On cote: Blancs, 14.25 à 14.50; rouges, 14.75 à 15; grises, 15 à 15.25; noires, 15.50 à 16.50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris et par wagon.

Seigles.—Les affaires sont peu actives. Les prix varient peu chez nous, tandis qu'à l'étranger la faiblesse s'accroît. On offre maintenant des Libau à 10.50 les 100 kilos net, coût fret assurance à

Dunkerque. On aurait des Amérique à 11.50. Il est certain que si la culture ne nous donne pas de seigle, on aura recours à ces provenances, dont on a, d'ailleurs, acheté ces jours-ci de petites quantités. Notre importation est, par contre, nulle. C'est en France qu'on est plus cher. A notre marché hebdomadaire, il y avait acheteurs de 13.50 à 14 fr. les 100 kilos nets, suivant qualités et provenances.

Escourgeons.—Les transactions sont toujours à peu près nulles. Il y a un peu plus d'offres; mais les prix sont trop élevés pour trouver acheteurs. On tient en effet, le Beauce de 17.25 à 17.50 les 100 kil. nets dans les gares de Paris. Les acheteurs offrent 17 francs. Le Nord continue à s'alimenter à Dunkerque. Il y a pas mal d'arrivages de Vendée et de Bretagne. On cite encore la Russie et l'Afrique. Les prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Orges.—La tendance est à la baisse, par suite de la mévente pour l'exportation, nos cours étant trop élevés, eu égard à ceux pratiqués à l'étranger. L'Amérique et la Russie valent 10 fr. caf. Le temps n'est pas non plus favorable pour la brasserie. Elle recherche jusqu'à présent moins d'orges que d'habitude à pareille époque. Il faut voir les prix pour les qualités ordinaires, de 15 à 15.50; moyennes, de 15.75 à 16.25; bonnes, de 16.50 à 17.50 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

On évalue à 18,640,000 minots la récolte actuelle du blé en Australie, tandis que les besoins de la consommation nationale seraient de 25,700,000 minots; il manquerait donc plus de 7 millions de minots.



L'importation de 2,350,000 minots est assurée par contrats déjà passés, il reste maintenant à combler un déficit de 4,700,000 minots.

En France, il est tombé de la neige et la culture se réjouit d'être enfin sortie des pluies qui ne pouvaient qu'être dommageables aux récoltes en terre.

Le marché de Chicago reste fort, les arrivages sont toujours faibles et n'étaient la faiblesse des marchés étrangers et la réalisation des spéculateurs à découvert, les cours se maintiendraient mieux. Néanmoins en présence des nouvelles de la récolte en Australie, dans la République Argentine et aux Indes on peut s'attendre à des prix mieux tenus et en hausse, d'autant plus qu'il paraît avéré que la production du monde entier suffira à peine aux besoins de la consommation et desensemencements jusqu'à la récolte nouvelle.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	80½
New-York, No 2, rouge.....	97½
Duluth, No 1, dur.....	80
Detroit, No 1, blanc.....	92

Les principaux marchés de spéculation clôturèrent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago .....	81½b	76½
New-York .....	87½	83½
Duluth.....	81½	.....
Detroit.....	94	.....

On cotait hier à Chicago en clôture : blé d'inde 23c janvier, 25½ mai et 26½ juillet ; avoines, 15½ janvier et 18½ mai.

Voici les cours de clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago :

	Mai	Juillet
Mercredi.....	83 b	78½
Jeudi.....	83½b	78½
Vendredi.....	Pas de marché	
Samedi .....	81½	80½
Lundi.....	84 b	79½
Mardi.....	83½b	78½
Mercredi.....	81½b	76½

MARCHÉS CANADIENS

Le Commercial de Winnipeg dit en date du 31 décembre :

"O'est à peine s'il s'est fait quelque transaction sur le marché local. Les marchés de la campagne du Manitoba ont été très ternes et les livraisons de fermiers sans importance. Les prix payés aux fermiers du Manitoba sur les marchés de l'intérieur ont varié de 64 à 68c selon les taux du fret et les conditions locales ce qui indique un prix plus élevé que la semaine dernière. Sur le marché de Winnipeg il s'est fait très peu d'affaires. Le ton, cependant, est plus ferme en sympathie avec les marchés des Etats-Unis et l'i-

dée de la valeur a été de 79 à 80c à flot, Fort William, pour le blé dur No 1 Aujourd'hui, 31 décembre, nous cotons 79c pour No 1 dur prix de base à flot."

Le bureau de l'agriculture du Manitoba vient de publier son rapport sur la récolte ; il en résulte que sans compter les Territoires, le Manitoba aurait produit cette année 14,500,000 minots de blé.

La dépêche de Toronto cote comme suit le marché d'Ontario :

"Marché terne ; farine, bonne demande ; prix soutenus ; Straight rollers cotés de \$4.00 à \$4 15, fret Toronto. Son tranquille ; prix sans changement cotés de \$7 00 à \$7.50 ouest et gru de \$9 à \$9 50. Blé, tranquille et ferme, offres limitées ; rouge et blanc tenus à 84 et 85c respectivement ; acheteurs à 83c ; No 1 dur vendu à 97c, fret Toronto et à 87c Fort William. Sarrasin, tranquille ; lots de charrs cotés à 28c au dehors. Orge, ferme, No 1 tenue 35c et No 2 vendue à 30c ; No 3 extra à 27c et orge à engrais à 22c. Avoines, sans changement ; blanche vendue à 21c Midland et 19½c ouest ; mélangée nominale à 18½c ouest. Pois, tranquilles ; prix fermes ; ventes de cinq charrs à 42c nord et ouest et 43c Midland. Blé d'inde, lourd ; jaune nouveau offert à 22½c au-dehors ; vieux coté de 25 à 26c au dehors Seigle ferme ; vente au dehors à 36c."

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

L'avoine a encore baissée ; ainsi nous avons connaissance d'une vente d'un certain lot qui s'est faite à 23½c ; nous cotons aujourd'hui de 23½ à 24½c.

Les pois sont délaissés, on les cote en magasin de 47½ à 48½c par 60 lbs.

Le sarrasin est peu actif de 34 à 35c par 48 lbs.

Nous laissons à nos cotes de la semaine dernière l'orge à moulée ; les prix sont simplement nominaux.

Le seigle est sans changement avec peu d'affaires.

Les farines de blé sont en général plus faibles et on commence à faire des concessions. On dit que des meuniers d'Ontario offrent sur le marché des farines fortes à boulangers depuis \$4 75. Les straight rollers ont fléchi et nous les cotons de \$4.35 à \$4 60. Les farines patentes et fortes du Manitoba restent assez fermes aux anciens prix bien qu'il soit possible d'obtenir quelques concessions pour lots de certaine importance chez certains marchands. La demande a été nulle pendant les fêtes et on compte sur un réveil dont on commence déjà à sentir l'approche.

Les farines d'avoine donnent lieu à un mouvement d'affaires très restreint, les prix sont plus faibles et on peut obtenir quelques concessions sur ceux que nous cotons ci-dessous.

Il se fait peu de chose en issues de blé et les prix sont sans changement.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 94 à 0 96
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 94 à 0 96
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 96 à 1 00
" No 2 dur...	0 94 à 0 97

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Blé du Nord No 1.....	0 94 à 0 97
Avoine blanche No 2.....	0 23½ à 0 24½
Blé d'inde, Canadien.....	0 37½ à 0 40
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 47½ à 0 48½
Orge, par minot.....	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 34 à 0 35
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 80 à 4 90
Patente du printemps.....	5 20 à 5 30
Straight roller.....	4 35 à 4 60
Fort de boulanger (cité).....	4 75 à 5 00
Fort de Manitoba.....	4 65 à 4 75

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 50 à 3 60
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 3 75
Avoine roulée, en barils.....	3 50 à 3 60

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, en date du 23 décembre.

"Le commerce de fromage est en réalité suspendu par suite des fêtes.

"Nous cotons :

Canadien, frais, fantai., sept..	50 à 51s
Strictement choix, avril et octobre.....	49 à 50s
Coloré, fin, mûr, mais sain, rare	47 à 48s
Blanc, fin " " "	47 à 48s
Blanc ou coloré, bonnes qualités au-dessous.....	42 à 44s

Importations du Canada et des Etats-Unis 19,071 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Comme nous l'avons déjà dit il ne peut plus guère être question maintenant du fromage de la Province de Québec, car, à vrai dire, ils n'en reste plus entre les mains des fabricants ni des consignataires. Il n'en est pas de même dans la Province d'Ontario et on traite en fromages de la dite province, pour fabrication de septembre-octobre de 10 à 10½c.

D'après un relevé que nous avons sous les yeux, il y avait au 1er janvier de cette année, dans tout le Canada, 215,000 boîtes contre 351,000 à la même date de 1896, 200,000 en 1895 et 110,000 en 1894. Comparativement à l'année dernière, nous nous trouvons donc en meilleure position ; d'autant plus que tous les pays producteurs réunis il y aurait une diminution dans les stocks de 160,000 boîtes sur 1896 et de 33,000 boîtes sur 1895.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

--- EN GROS ---

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Be 1038

# BERNIER & CIE Marchands de Grains EN GROS ET EN DETAIL

GRAINES DE SEMENCES. GRAINES FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE  
SOLICITEE.

## 271 et 273, rue Cascades, ST-HYACINTHE

### BEURRE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 23 décembre :

"Le beurre de choix de crèmerie frais en boîtes est rare et demandé.

"Nous cotons :

Crèmeries Argentines en boîtes	88 à 90s
" canadiennes de choix en boîtes	95 à 100s
" canadiennes de choix en tinettes	85 à 88s
" des E.-U., choix, en boîtes	85 à 88s
" " en tinettes	75 à 82s6d
" " fin	.....
en tinettes	68 à 70s
Crèmeries, imitation, choix	55 à 56s
" bonne imitation	53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils	95 à 98s
" crèmeries, en boîtes	100 à 112s
Danois " en barils	114 à 118s
Importations du Canada et des E. U. ;	
3,813 paquets.	

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL.

La plupart des beurriers ayant cessé leurs opérations on reçoit peu de beurre nouveau sur notre marché; cependant il a été acheté quelques petits lots qui à notre connaissance ont été payés à la campagne de 17 à 17½c.

Les exportateurs demandent peu l'article, néanmoins quand ils rencontrent un lot de beurre irréprochable, ils offrent 18½c et 18¾c au plus haut.

### ŒUFS.

A la date du 23 décembre, nos correspondants de Liverpool nous disaient que la demande était absolument tombée. On cotait: œufs frais, du Danemark, de 9 à 10s et d'Irlande de 9s 6d à 11s; œufs ordinaires du continent de 5 à 7s et du Canada de 5s 6d à 6s 9d. Les œufs de conserve du Canada peu demandés étaient cotés de 5s 9d à 6s.

Sur le marché de Montréal les œufs frais se vendent de 22 à 24c. On se plaint dans le commerce que beaucoup de cultivateurs envoient des œufs qu'ils essaient de faire passer comme frais, mais

quand ils ont été mirés on s'aperçoit que les caisses contiennent très peu de ces œufs. Il y a déjà longtemps que nous nous récrions contre une telle pratique abusive et malhonnête qui ne peut que tourner au détriment des expéditeurs; l'acheteur devient méfiant à leur égard et les traite en conséquence.

Les prix des œufs chaulés sont sans changement à nos cotes de la semaine dernière.

### FRUITS VERTS

La demande a cessé pendant les fêtes, les détailliers s'étant approvisionnés amplement avant Noël.

Nous laissons exactement les mêmes prix que la semaine précédente à notre liste de prix courants pour tous les fruits sans exception.

### LÉGUMES

Les pommes de terre se traitent par petit lots de 35 à 4c par sac.

Les choux valent de 20 à 50c le quart; les navets 45c le sac; le céleri se vend de 25c à 40c la botte pour belle et bonne qualité; le petit céleri est négligé, on en trouve depuis 5c la botte.

Les panais, les betteraves et les carottes sont cotés à 20c le panier et à 75c le quart.

Les tomates de Floride valent \$3.00 la caisse.

Les oignons du pays font 25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart; ceux d'Espagne valent 70c le crate.

Les haricots sont tranquilles et valent de 70 à 80c en lots de char et de 85 à 90c pour lots de détail; les pois à cuire se vendent de 70 à 80c.

### PORCS ABATTUS

La demande est un peu meilleure et les arrivages ont été plus accentués.

On cote en lots de char de \$4.75 à \$4.90 et pour lots de détail de \$5.00 à \$5.25 pour pores ordinaires.

Les petits pores sont rares et on les paie jusqu'à \$5.75.

### VOLAILLES ET GIBIER

La température n'a pas été très favorable pour ce genre de commerce et les ventes qui avaient été excellentes pen-

dant la quinzaine précédente ont subi un ralentissement d'ailleurs prévu.

Néanmoins comme il n'arrive que de petits lots les prix sont assez soutenus.

Les oies sont rares. On cote à la livre: diodes, de 8 à 8½c; oies de 6 à 6½c; poulets de 5 à 8c selon qualité et canard de 7 à 8c.

C'est à tort que nous avons dit dans notre dernier numéro qu'on ne pouvait plus vendre de chevreuil à partir du 1er janvier, nous aurions dû dire à partir du 10 janvier.

Le gibier vaut: chevreuil, bête entière 5c la lb et quartier de derrière 10c la lb; les lièvres sont abondants et moins chers à 15c la paire; les perdrix restent de 40 à 45c la couple.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 31 décembre.

Les arrivages, la semaine dernière, ont été de 438 chars de foin et 28 de paille pour le marché local et 41 chars de foin pour l'exportation. La semaine correspondante de l'an dernier, on avait reçu 444 chars de foin et 10 chars de paille.

Le stock de foin s'est accumulé la semaine dernière par suite des forts arrivages et d'une demande modérée pendant les fêtes. Nous attendons de forts envois aux prochains jours. Il se vend un peu de foin au-dessus du prix que nous cotons, mais la masse du stock sur le marché est de la qualité No 2 et moyenne. Le foin strictement choix est bien demandé.

La paille de seigle est facile avec un fort approvisionnement. La paille de seigle mêlée et celle d'avoine sont encore en plus grande abondance.

"Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie	.....	\$15 50
— petites balles, choix à fantaisie	.....	14 50
— moyen à bon	14 00 à 14 50	
— pauvre à ordinaire	12 50 à 13 50	
— très et très mélang	12 50 à 13 00	
Paille de seigle, bonne à choix	.....	19 00 à 19 50
— d'avoine	.....	8 00 à 8 50
— de seigle mêlée	.....	10 00 à 11 00

...TOUJOURS FIABLES...

## LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET  
TOUJOURS EN MAINS

# GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,  
BATISSE DU SUN LIFE,  
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Ecrivez pour des échantillon

Le marché de Montréal est assez actif; le foin No 1 fléchit de 25 à 50c par tonne de \$10.25 à \$10.75, et le foin No 2 se vend aujourd'hui à \$9.50.

Les commerçants importateurs ont cessé leurs achats à la campagne; les marchés de Boston et de New-York sont abondamment pourvus, les prix sont plus bas et il n'y avait pour les expéditeurs que de l'argent à perdre s'ils accordaient aux cultivateurs ce qu'ils leur demandent. Donc, pour un certain temps, ceux qui ont du foin à vendre à la campagne peuvent s'attendre à ne pas voir beaucoup d'empressement chez les acheteurs à les débarasser de leurs stocks.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 50 à 10 75
do do No 2 do .....	9 00 à 9 50
Paille d'avoine do .....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do .....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 .....	00 00 à 10 00
do do No 2 .....	8 75 à 9 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

AN COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2664

E. DUROCHER.

### NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure billousness.

MM. Leprohon et Leprohon, agents en librairie à Montréal nous ont envoyé le superbe numéro de *Figaro-Noel*; nos remerciements.

Nous avons reçu de MM. B. Houde et Cie les manufacturiers bien connus de tabacs coupés et en poudre, leur calendrier pour 1897; c'est une œuvre d'art et de coquetterie qui ne déparerait pas le plus joli boudoir. Tous nos remerciements.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

MM. L. Chaput, Fils et Cie annoncent d'autre part leurs marques spéciales de thés. Cette maison qui s'est fait une spécialité dans ces articles offre au commerce des conditions très avantageuses. Nos lecteurs savent que les thés ont subi une hausse appréciable sur les marchés producteurs; MM. L. Chaput, Fils et Cie ayant opérés leurs achats avant la hausse des prix, feront profiter leurs clients des avantages qu'ils ont ainsi obtenus.

Les directeurs de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières ont décidé que l'Exposition de 1897, en cette ville, sera tenue du 2 au 11 septembre prochain. Elle s'ouvrira le jeudi, pour se terminer le samedi de la semaine suivante.

Les travaux d'amélioration, aux terrains et bâtisses, seront repris, à bonne heure, le printemps prochain.

L'Exposition de 1897 devra être de beaucoup supérieure à celle de 1896 qui, pourtant a eu un succès marqué.

Nous remercions les maisons suivantes qui nous ont adressé leurs calendriers pour 1897 tous différents comme aspect, mais tous également bien illustrés et coquets:

L. H. Hébert, quincaillier, 297, rue St-Paul, Montréal;

F. B. Mathya, agent général, 368, rue St-Paul, Montréal;

W. Drysdale & Co. libraire, 232, rue St-Jacques, Montréal;

North British and Mercantile Ins. Co, Montréal.

### PETITES NOTES

Un chimiste indique que l'on peut conserver les peaux d'animaux et les préserver de la putréfaction, même lorsqu'elles sont déjà attaquées, en appliquant sur elles, à la brosse, une couche d'acide pyroligneux qu'elles absorbent très rapidement. Le procédé est simple et mérite certainement d'être essayé dans les cas de conservation difficiles à résoudre.

On peut maintenant assez facilement éclairer l'estomac d'un malade et y voir les altérations qui s'y manifestent. En effet, pourvu que le patient se tienne parfaitement droit, qu'il conserve la tête renversée en arrière, et qu'en même temps il domine l'impression nerveuse causée par son œsophage, on peut lui introduire jusqu'au fond de l'estomac un tube raide de 12 millimètres de diamètre et de 60 centimètres de long, muni d'une lampe électrique, éclairant la cavité stomacale, et d'un jeu de prismes permettant aux rayons visuels d'atteindre le sac interne à examiner.

La couleur des turquoises qui est du plus beau bleu quand on achète ces pierres, ne tarde pas, d'après l'Ingénieur civil, au bout d'un temps plus ou moins long, à pâlir et à devenir presque entièrement verte; les turquoises "meurent," disent les bijoutiers. A cet état, elles ne font plus aucun effet sur le bijou qu'elles sont destinées à embellir et n'ont absolument plus aucune valeur marchande. Rien n'est plus facile que de leur rendre leur couleur primitive: il suffit de les plonger dans une solution de carbonate de soude pour les voir blenir. Malheureusement, cette teinte ne dure qu'un certain nombre d'années et disparaît ensuite. Il paraît qu'alors les turquoises ne bleuissent plus par une nouvelle opération, mais nous ne garantissons pas le fait. Ce que nous venons de dire ne s'applique qu'aux turquoises ordinaires et non aux turquoises d'Orient qui, elles, ne meurent jamais.

MAISON FONDÉE EN 1816.



## IRISH WHISKY...

HENRY THOMSON & CO.

HENRY IRELAND.

*Fournisseurs Brevetés de Sa Majesté la Reine Victoria, de S. A. R. le Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de Connaught et des Chambres du Parlement*

"Ce Whiskey Irlandais est une véritable liqueur d'un bouquet exquis, qui compare favorablement au point de vue hygiénique, avec les meilleures Fines Champagnes."

"THE AUSTRALIAN WORLD."

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue St-Paul

Seuls Agents pour le Canada.

Montréal.

## JOS. FABIEN...

Ornements  
et...

Ouvrages  
en Plâtre

Marbres artificiels et Dados...

Enduits en Ciment une spécialité

ATELIERS ET COURS:

No 488 à 492, RUE CHARLEVOIX

RESIDENCE:

No 47, rue Knox, PT. ST-CHARLES

# THES DU JAPON, THES NOIRS, THES VERTS

Nous avons profité du commencement de la saison pour placer nos commandes d'importation aux plus bas prix, et nous pouvons vous donner des avantages que vous ne pourriez trouver ailleurs. — Notre stock est des plus considérables et des mieux assortis. Nous avons au-delà de 2,000 boîtes de thé vert à vous offrir. Dans les thés du Japon et les noirs, nous avons tout ce qu'il vous faut, tant en qualité qu'en prix.



LE HIBOU



ESSAY Z NOS ...  
MARQUES SPECIALES

## Japon

Ce qui peut se récolter de plus beau, de plus choisi, du mois de mai.



LE CASTOR

...  
- - - NOTRE THÉ NOIR DE CEYLON - - -

EST LE MEILLEUR  
QUI SE VEND EN  
PAQUET.



ESSAYEZ - LE ET  
VOUS EN SEREZ  
CONVAINCU.

... ABELLE ...

...  
DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET COMPAREZ NOS PRIX, ET VOUS Y TROUVEREZ VOTRE PROFIT.

# L. CHAPUT, FILS & CIE, MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Table listing various companies and individuals under 'ACTIONS' and 'DEFENDEURS' with their respective amounts.

Table listing various companies and individuals under 'DEFENDEURS' and 'DEMANDEURS' with their respective amounts.

Table listing various companies and individuals under 'DEFENDEURS' and 'DEMANDEURS' with their respective amounts.

Québec

Table listing various companies and individuals under 'Québec' with their respective amounts.

Rock Island

Table listing various companies and individuals under 'Rock Island' with their respective amounts.

Sherbrooke

Table listing various companies and individuals under 'Sherbrooke' with their respective amounts.

Stantead Plain

Table listing various companies and individuals under 'Stantead Plain' with their respective amounts.

St-Damase

Table listing various companies and individuals under 'St-Damase' with their respective amounts.

St-Joachim

Table listing various companies and individuals under 'St-Joachim' with their respective amounts.

St-Mathieu

Table listing various companies and individuals under 'St-Mathieu' with their respective amounts.

St-Raymond

Table listing various companies and individuals under 'St-Raymond' with their respective amounts.

Windsor

Table listing various companies and individuals under 'Windsor' with their respective amounts.

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

Table listing various companies and individuals under 'JUGEMENTS RENDUS' with their respective amounts.

De l'Eau... ET Du Savon

Peuvent être parfaitement bons pour le nettoyage et le lavage, mais c'est un fait reconnu qu'il y a mieux. ... La graisse et les taches de toutes sortes disparaissent avec l'emploi de la.....

Poudre à Laver SILVER DUST

Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année. Pour le détailleur, c'est un article de tablette ou de comptoir. Pas de déchets. Donne satisfaction à tous. Se vend en toutes saisons. Ne fermente pas pendant les chaleurs. LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde. Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES, ONT. ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1827.

Royer & Rougier...

IMPORTATEURS ..GENERAUX DE ...Frères

PRODUITS FRANCAIS

MAISON PRINCIPALE SUCCURSALE 9, Place des Vosges, 55, rue Saint-Sulpice PARIS MONTREAL

Lundberg Julius	A. G. Jones	175
Muris-on John	M. Barbati	372
Murisson John	S. Mann	510
Nolton Herman	J. Baillie	212
Ota Louis J. J.	D. McEntyre	154
O'Brien Agnès E. (épouse de Wm E. Price)	W. F. Buchanan	1261
Pinoteau Louis	North America Life Ass Co	133
Racine Julien	Trust and Loan Co of Can	883
Stevenson A. W.	E. F. Mosely	1750
Tremblay Zotique	N. Desrosiers	150
<b>Stanstead</b>		
Bishop Mme H. C.	J. H. Papineau	2200
<b>St. Rémi</b>		
Lefebvre P. A. et al	Olivier & Desy	127

**Cour de Circuit**

**JUGEMENTS RENDUS**

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Ascot</b>		
Little B	A. A. Merrill	14
<b>Compton</b>		
Little E	A. A. Merrill	20
<b>De Lorimier</b>		
Tessier F. H.	J. C. Brossard	50
<b>Eaton</b>		
Lasenby Frs.	S. Fortier	36
<b>Glen Robertson</b>		
Markson N	P. Kearney	39
<b>Lachine</b>		
Belanger Sam et al	H. Laberge	74
<b>Lachute</b>		
Rodrigue Pierre	Noxon Bros Mfg Co	40
<b>Mansonville</b>		
Perkins Elio C.	F. W. May et al	37
<b>Martinville</b>		
Smith Co Son.	Thos Davidson Mfg Co	10
<b>Montréal</b>		
Boillard H	J. P. Begin	44
Boillard H	O. Jasnin	14
Bernier Hector	A. Chassé	45
Caron Jos. et al	J. Cochrane	72
Dubois Israel J.	A. Labos ière et al	25
Etienne Jos.	H. Munro et al	51
Kelly Ant. N. M.	F. Tremblay	50
Lavolette J.	Banque du Peuple	70
Larin Adolphe	L. Morin	29
Marchal Louis	L. Barolet fils	28
McConomy Edw	B. H. Leblanc	50
Macalpine Wm. H.	Dame A. Turenne	55
Nelson Robert	Mary A. Prngle	40
Noel Alex	Z. Lefebvre	73
Ottawa and Gatineau Valley Ry Co et al	W. Reid et al	88
Reid W. G. et al	H. W. Lareau	53
Renny Chs	N. Langlois	26
Rowe F. Walter	L. P. Bedard	40
Roussel S.	F. Gaulin	59
Schwartz B.	M. J. A. Decelles	25
Scott Chs R.	C. Cushing	60
Trudell Geo.	L. F. Richer et al	35
White Helen et al	L. J. O. Beauchemin et al	48
<b>Orford</b>		
Whittier M. A.	J. E. Taylor	42
<b>Québec</b>		
rudel Emile	H. A. Marquis	50
<b>Sherbrooke</b>		
Broderick J. S.	J. Farquhar	58
Broderick E. C.	J. Farquhar	58
McCarthy M. M.	J. H. Morin	35
Reilly Wm	J. Reilly	50
<b>St Antoine</b>		
Collette Christophe	F. Nadeau	72

<b>Ste Cunégonde</b>		
Marquis S. D. C. et al	H. Laporte et al	54
<b>St-Hyacinthe</b>		
Saural Pierre	L'Union St Joseph	13
<b>Ste-Perpétue</b>		
Houle Prime	Hon. L. Beaubien	10
<b>Terrobonne</b>		
Dufresne Félix	J. Duchesneau et al	64
<b>Threadwell</b>		
Duchesne Léon	A. Mathieu	37
<b>Westmouat</b>		
Munro John	M. P. Sheppard	28
McCowan Jno	J. H. Gales et al	31
<b>Windsor</b>		
Samson James	A. S. Hurd	28
<b>Windsor Mills</b>		
Blais E	F. Milette	46

**LE PAPIER-BOIS POUR TEINTURES**

Depuis plus de trente ans, les Américains emploient pour la décoration des plafonds, des murs, etc., du papier à tapisserie dont l'un des côtés est en bois.

La fabrication de cet article a été modifiée depuis peu et tend à s'introduire en Europe sur une large échelle.

Voici son mode de préparation : On scie en feuilles très minces, à l'aide de machines, les différents bois que l'on veut employer. Le bois ainsi préparé est enduit d'une matière collante et appliqué sur une feuille de papier. Au moyen du cylindrage, on obtient une feuille qui n'est guère plus épaisse que le papier peint ordinaire, et dont l'emploi est très facile. Le papier collé au dos empêche le bois de se casser et de se fendre, il le rend ainsi bien supérieur aux anciennes feuilles de placage.

Le nom de ce produit, *papier-bois*, peut faire supposer qu'il n'a que l'utilité du papier et du cuir pour tapisserie; il peut donner les mêmes effets plastiques que le bois massif pour le placage.

En traitant le papier-bois par la vapeur à des températures élevées, on obtient les meilleurs résultats.

Pour l'appliquer sur les murs, on se sert d'un papier intermédiaire. On humecte le bois et le papier avec une éponge jusqu'à ce qu'il se produise un gonflement régulier. On applique une colle pareille à celle que l'on prend pour tapisser, et l'on fixe au mur préalablement lavé à l'eau chaude et poli à la pierre ponce, afin d'enlever toutes les aspérités. Il faut adapter des bandes de papier sous les jointures et de minces bandelettes de mousseline pour les bois forts.

Ce papier-bois peut être verni et poli comme le bois ordinaire. On recommande de donner trois couches pour les couleurs claires qu'il faut frotter soigneusement; il est bon de prendre de la cire dissoute dans de la térébenthine et du vernis du Japon pour le séchage. Avec les bois foncés, on emploie de la benzine et de la craie. On frotte avec des chiffons, de l'huile à polir, ou avec de la gomme laque. — *Le Bâtiment.*

**PETITES NOTES**

On peut, paraît-il, accélérer la ponte des poules, et en même temps, les préserver du fléau choléra qui leur est spécial, et jetant le grain qui leur est destiné dans de l'eau tiède additionnée de chaux. On brasse bien pour imbiber le grain, puis on le laisse refroidir et sécher. Lorsque les poules ont recommencé à pondre et repris leur santé, on interromp, bien entendu, le traitement, qui deviendrait inefficace par accoutumance.

D'après *The Engineering and Mining Journal*, on aurait découvert de riches nappes de pétrole dans le voisinage d'Ann Zest, au pied des montagnes de Dhara, en Tunisie. Un puits foré suivant le système employé en Amérique a atteint la nappe d'huile à une profondeur de 1500 pieds. La production est actuellement de 50 tonneaux environ par jour. C'est une huile lourde donnant un pourcentage minime d'huile d'éclairage et une proportion de paraffine assez élevée.

Pour arrêter la pourriture sèche du bois, on fait une dissolution très concentrée de potasse et de soude dans l'eau et on applique cette solution bouillante, avec un pinceau sur les parties qui commencent à être atteintes. Douze heures après, on fait dissoudre de l'oxyde de fer, soit de plomb, dans de l'acide pyroligneux et on imbibes fortement de cette seconde solution les parties déjà imprégnées de cette lessive caustique.

On obtient aussi de très bons résultats en lavant les bois avec une dissolution pyroligneuse de plomb, et en y passant, dix à douze heures plus tard, une solution bouillante de 750 grammes d'alun dans 4 litres d'eau. Ces moyens pourraient être employés tout aussi bien primitivement que lorsque déjà s'est manifesté un commencement de pourriture sèche.

**H. JOHNSON**  
IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR

Fabricant en gros  
De toutes sortes de  
**FOURRURES**



— POUR —  
Hommes Dames et Enfants  
Capots, Manteaux, Col-  
lerettes, Robes, Et fait aussi  
une spécialité de l'exporta-  
tion des Peaux. Le plus  
haut prix du marché vous  
sera payé pour toutes sortes  
de Pelleteries Crues.

N.B. - Le plus haut prix payé pour cire en pain  
et racine de Ginseng.

494, rue St-Paul, Montreal



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

**MINES D'OR**

— DE LA —

**COLOMBIE ANGLAISE**



Nous vendons et achetons des  
parts de mines à commission.  
Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUEBEC

## CESSATIONS DE COMMERCE

*Ste Cunégonde* — Lalonde, Dr G. U., pharmacien ; Dr O. Duckett succède.

## CESSIONS

*Montréal* — Burns, Elliott, négociant, ass. 9 janv.

Holten, A. & Co, quincaillerie en gros, ass., des créanciers 9 janv.

Lamarre, A. banl, épïc.

Mountain City Cycle Co, ass. 12 janv.

Walker, W. S. & Co, bijoutiers.

Gauvreau, A., pharmacien.

Tessier F. X., chaussures

*Québec* — Plamondon, J. V. & Cie, chaussures en gros, ass. 12 janv.

*Richmond* — Stewart Alex., bijoutier.

*St-Hyacinthe* — Pichette Alexis, bouclier.

*St-Michel* — Martineau Jos., boulanger.

*St-Raymond* — Cloutier, Jos., mag. gnl

## CONCORDATS

*Hemmingford* — Boyes Thos, bois, pulpe, etc.

*Montmagny* — Mercier C. A., mag. gén.

*Montréal* — Blasco E. S., cigares, à 20c dans la piastre

Fauteux madame E., modes, à 25c dans la piastre.

Grothé Frères, contracteurs, à 25c dans la piastre.

*Québec* — Gourdeau F. & Frère, cuir, en gros.

*St-Charles* (co. *St-Hyacinthe*) — Migreault & Frères, moulin et fonderie à 20c dans la piastre.

*Yamachiche* — Bourassa P. A., instruments aratoires.

## CURATEURS

*Lachine* — Kent & Turcotte, à Bélanger & Neveu épïc.

*Montréal* — Napoléon T. Lamoureux, à The Phoenix Printing Ink Co (Ltd) en liquidation

Kent & Turcotte, à C. E. Gagnon & Cie, nouv.

A. W. Stevenson, à Porter Teskey & Co, articles de fantaisie.

D. T. Fraser à Silica Sand and Gravel Co.

## DÉCÈS

*Beauport* — Hardy & Dubord, mfrs d'allumette, huile de lin etc ; J. O. Hardy.

*Clarenceville* — Struthers Jas, charron.

*Montréal* — Gilmour A. Y. & Co, nouv. en gros ; A. Y. Gilmour.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Montréal* — Kelly F. F. et C. B., nouv. en gros ; Frederick F. Kelly, Chs. B. Kelly et Wm. M. Kelly continuent sous la même raison sociale.

Dominion Printing Co ; Damase G. Lepage et Phillip G. Anley continuent sous la même raison sociale.

Gariévy Joseph & Cie, produits.

Baylis Jas. & Son, tapis

Holden A. & Co., quincaillerie en gros.

Robin Sadler & Haworth, mfrs de courroies.

Wilson H. & Co, nouv.

## EN DIFFICULTÉS

Occidental Hotel and Wine Co, Ass. des inspecteurs, 8 janv.

*Montréal* — Mallette, T. H. & Cie, épïc.

Flanagan, T., restaurant.

Price, John & Son, peaux et laine.

*Québec* — Plamondon J. V. & Cie., chaussures en gros.

*St-David* — Lauzon B., mag. gén.

## EN LIQUIDATION

*Montréal* — Canadian (The) Bridge and Iron Co., ass. des créanciers 12 janv.

## FONDS À VENDRE

*East Templeton* — MacCracken Boyle & Co, bois de sciage etc., encan 28 janv.

*Montréal* — Marcotte J. A. & Cie, meubles.

Perreault Louis, mfr de chaussures ; encan 12 janv.

*Québec* — Joncas A. E., négociant ; 15 janv.

## FONDS VENDUS

*Chicoutimi* — Bouchard Mde O., mag. gén.

*Fraserville* — Leprohon R. E., pharmacien.

*Montréal* — Martin T. E. et A., meubles à 57c dans la piastre.

Sarsalou J. & Co épïc. à 46c dans la piastre.

Lefebvre B, nouv. à 69c dans la piastre.

*Pike River* — Hagle L. A. H. & Son, mag. gén. à 56c dans la piastre.

*St-Jean de Matha* — Laurence Moise, mag. gén. à C. E. McConnell.

## INCENDIES

*Montréal* — Fraser, Viger & Co., épiceries, ass.

Hannan J. J., merceries, ass.

Macdonald John & Co., nouv. en gros, ass.

Nordheimer A. M. S., pianos, ass.

Davidson W. B. and Son, fleuristes, ass.

McFarlane D. & Co, papeterie en gros, ass.

The E. B. Eddy Co, mfr d'allumettes, etc., ass.

*Montréal et St-Jean*. — Corticelli Silk Co. ; le stock à Montréal endommagé, ass.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*East Angus* — Hillman J., mag. gén.

*Garthby* — Dionne & Jacques, mag. gén. ; Jos. H. Dionne et Thomas Jacques.

*Lachute* — James J. C., encanteur.

*Montréal* — Demers, A. & Co, plombiers

Murison, John & Co, constructeurs ;

Dame Jessie Smith, épouse de J. Murison.

Morrison & Hartrick, forgerons, Rory Hubert Morrison et John Hartrick.

Matthews, Morris & Co, bicycles, clavigraphes, etc. ; Annie M. Logan, épouse de Erastus W. Matthews et Wm B. Morris.

Gagnon et Caron, comptables et caessionnaires.

Grand Cigar Parlor, Henri A. Henston

Holden, A. & Co, quincaillerie en gros

Albert E. D. Holden.

Sadler & Haworth, mfrs de courroies ;

Geo. W. Sadler et George F. Haworth

*Herald* [The] Publishing Co, a obtenu charte.

*Québec* — Dominion Wine and Vinegar Co.

La Maison Jacques-Cartier nouv. ;

Octave Dion, L. G. Bélsisle et Elz. Pichette.

Gale Bros, cuir etc. Benj. et H. V. Gale.

*Sault aux Recollets* — Hubow M & Co, épïc. ; Magloire Hubow et Jos M. Hubow

*St-Catherine* (co. Portneuf) — Laberge & Mathieu, moulin à scie ; George Labelle et Ed. Mathieu.

## PROVINCE D'ONTARIO

## CESSATIONS DE COMMERCE

*Badjeros* — McKinnon N. D., mag. gén. ; Hay & Phillips succèdent.

*Belgrave* — McLean Hugh, quincaillerie ; Tessier F. X., chaussures

*Richmond* — Stewart Alex., bijoutier ; R. Gallagher succède.

*Drayton* — Mattell F., hôtel ; M. Salle succède.

*Glen Annan* — Hill John, mag. gén. ; déménagé à Wingham.

*Hagersville* — Barnes Bros., musique, etc.

*Hamilton* — Wolf J. R., papeterie

*Hillsburg* — Dwier W. J., hôtel ; R. Backus succède.

*London* — Macfie, R. C. & Co., chapeaux et fourrures en gros, Fried Wright & Co succèdent.

*Saforth* — Cluff & Bennett, moulin à planer ; N. Cluff & Son succèdent.

*Springbrook* — Mason Mites, instruments agricoles ; D. W. Robbin succ.

*Walkerville* — Rowe & Douglas, imprimeurs ; Walkerville Printing Co. succ.



# GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de  
GOMME TUTTI FRUTTI,  
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

## Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

CESSIONS

*Athens*—Johnston C. & Son, crèmerie.  
*Brantford*—Seace C. G., confiseur  
*Carlsruhe*—Seeb-er Ernest, mag. gén.;  
 ass 12 janv.  
*Creemore*—Kember George, chaussu-  
 res.  
*Elora*—Sinclair Isabella, mag. gén.  
*Fresherton*—McDonald B., mag. gén.;  
 ass 13 janv.  
*Hamilton*—Mason Thomas, chapeaux  
 etc. ass. 8 janv.  
*Hanover*—Hahn S L. & Co., hardes et  
 chaussures.  
*Kearney*—Mann Bros, mag. gén., ass.  
 12 janv.  
*Le-kard*—Tonkin W H, mag. gén.  
*Mattawa*—Penny Wm, mag. gen.  
*Pictou*—Musgrove James, sellier.  
*Peterboro*—Wesley & Co., articles de  
 fantaisie etc.; ass. 8 janv.  
*Hall Robert*, nouv.  
*Ruscom Station*—Mathers J. D., épïc.  
 et nouv.  
*North Bay*—Bateman John H., bou-  
 langer.  
*Stittville*—Butler Jas., hôtel; ass.  
 11 janv.  
*Sunnidale*—McConnell Lewis, bois de  
 sciage; ass. 15 janv.  
*Toronto*—Week (The) Publishing Co  
 of Toronto (Ltd).

DÉCÈS

*Essex*—Burton F. J. hôtel.  
*Ingersoll*—Badden J. & Son, charron;  
 James Bidden.  
*Toronto*—Newman Thomas, tailleur.  
*Williamstown*—McLennan, Murdock,  
 bois de sciage.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Chatham*—Heyward & Kitchen, épïc.  
*Cumberland*—McDonald & Dunning,  
 mag. gén.; W. Dunning se retire  
*Mitchell*—Hughey & Seeback, forge-  
 rons.

EN DIFFICULTÉS

*Chatham*—Cohen A., hardes et chaus-  
 sures, ass. 4 janv.  
*Glencoe*—McKellars (The) Grocers  
*Mertin*—Sales & Halliday, mag. gén.  
*Orillia*—Crawford Lynch & Co, mag.  
 gén.  
*Wallaceburg*—Dobie D. nouv.; offre  
 dans la piastre.

FONDS A VENDRE.

*Drayton*—Dales E. E., pompes fu-  
 nières.  
*Cooper D.*, sellier.  
*Essex*—DeCew T. H., moulin à douve  
 etc.  
*Hamilton*—Wolf J. R., papeterie, en-  
 can 8 janv.  
*Kingston*—Walker W. W., imprimeur.  
*London*—Armstrong Geo., épïc., 12  
 janv.  
*Orillia*—Phillips T. & Co., poêles, fer-  
 blanterie etc., 6 janv.  
*Shallow Lake*—Budd W. J., mag. gén.,  
 7 janv.  
*Seaforth*—Davis Fred, bijoutier.  
*St Mary's*—Robinson B., forgeron.

FONDS VENDUS

*London*—Healy H. W., épïc.  
*Kords Mde E H.*, reli-ur à W. Weldon.  
*Wingham*—Kling Jacob, boulanger  
 et confiseur à Robinson.  
*Windsor*—Kerby A. L., nouv. etc.

INCENDIES

*Guelph*—Chatfield A., bijoutier.  
*Kingston*—Richmond & Co., nouv. ass.  
*Kingsville*—South Essex Preserving  
 Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Brantford*—Heath John T. & Co.,  
 chaussures; A. O. Heath.  
*Guelph*—Ontario & Kootenay (The)  
 Mining Co.  
*Hamilton*—Excelsior (The) Bicycle Co  
 of Hamilton, demande charte.  
*Niagara Falls*—Crousted Mining Co.  
 of Algoma, d-mande charte.  
*Ste-Catherine*—Wilson (The) Carbide  
 Worka Co, (Ltd).  
*Toronto*—Medical Inhalation (The) Co.  
*Wingham*—McAlpine James, res-tau-  
 rant.  
*Woodstock*—Walker J. O., photogra-  
 phe, a admis Chs. Sifton.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

*Bridgewater*—Wile Otto, mag. gén.; la  
 succursale à New Germany.

CESSIONS

*Canning*—Newcomb Geo. W., mag.  
 gén.  
*Durham*—Cameron Margaret C., mag  
 gén.  
*East Walton*—Arlington Church.  
*Halifax*—Grant Duncan J., foin et  
 grains.  
*Lunenburg*—Finck & Co, mag. gén.;  
 D. J. Rudolph continue.

DÉCÈS

*Darmouth*—McQuarrie Geo., forgeron  
*Wolfville*—Morse J. S., farine et pro-  
 visions.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Halifax*—Rockett & Gannon, charre-  
 tiers; R. F. Gannon continue

EN DIFFICULTÉS

*Halifax*—Hiesler E. J., chapeaux et  
 fourrures.  
*Smith Geo. & Co.*, quincaillerie en  
 gros; George E. Smith et R. H. Neil  
 continueront sous la même raison so-  
 ciale.  
*Old Bridgeport*—Old Bridgeport Co-  
 operative Store.

FONDS VENDUS

*Westville*—Williams J. S., à J. A. Mur-  
 ray.

FONDS A VENDRE

*Cariboo*—Cariboo Gold Mining Co,  
 (Ltd), par shérif.  
*Halifax*—McDougall Distilling Co.  
 par shérif.

INCENDIES

*Middle Sackville*—Kerr, J. H., mag.  
 gén. ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Antigonish*—Foster Bros, pharmacien.  
 McDonald & McGillivray, nouv. etc.  
*Halifax*—Bentley & Layton, produits;  
 John H. Bentley et Arthur C. Layton.  
 Sweet R. J. & Co., épïc. en gros;  
 John E. Hillis et Geo. N. Foster.  
 Courtney T. F., épïc. et liqueurs; J.  
 D. Curry est admis; raison sociale T. F.  
 Courtney & Co.  
 Siteman J. R., épïc.; W. T. Holland  
 est admis, raison sociale J. R. Siteman  
 & Co.  
*Lequille*—Lequille Store Co., épïc.  
*Stellarton*—Liscombe Lake Gold Min-  
 ing Co., incorp.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

*Kouchibouguac*—Grogan (The) Co.,  
 épïc.

DÉCÈS

*Bristol*—Tucker John, barbier.  
*Deer Island*—Conley & Richardson,  
 mag. gén.; Chas. N. Conley.

EN DIFFICULTÉS

*St Jean*—Hoffman Rubin & Co.; nouv  
 Robertson & Co., épïc.  
*Woodstock*—Churchill Chas. B., plom-  
 bier.

FONDS A VENDRE

*St Jean*—Brown. Hazen B., tailleurs.

FONDS VENDUS

*St Stephens*—Daggett, R. L., libraire.

INCENDIES

*Bouctouche*—Wilbur, Samuel, tanneur  
 et sellier.  
*St Jean*—Henne sey, Kate, ouvrages  
 en cheveux, ass.  
 Moore, Mlle Annie, articles de fantai-  
 sie et modes, ass.  
*Woodstock*—Jones, R. K., portes, et  
 chassis, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Blackville*—Black Joseph L., mag. gén.  
 et bois de sciage; Frank B. Black est  
 admis; raison sociale J. L. Black & Son.

MANITOBA ET TERRITOIRES  
 DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

*Alexander*—Gildsmith & Hague, fa-  
 rines etc.

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION  
 AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATION.  
 CORRESPONDANCE SOLICITÉE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux  
 de table pour les esto-  
 macs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD



## CESSIONS

*Greenway* — Flatt J. W. & Co, mag. gn.

*Winnipeg* — Icelandic (The) Trading Co of Manitoba.

## DÉCÈS

*Brandon*—McKenzie F. B. & Co, produits; F. B. McKeuzie.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Indian Head* — Boyd et May; hôtel.

## EN DIFFICULTÉS

*Winnipeg* — Lynch & Budgeon, épïc.

## FONDS VENDUS

*Brandon*.—Brandon Times Publishing Co (Ltd) à E. L. Christie.

*Souris*.—Dickie & Barclay, éditeurs et imprimeurs; Thomas Dickie à Robt. Cook; raison sociale Barclay & Co.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Edmonton*—Beckett A., épïc. etc.

*Bellamy* Thos, mag. gén.

*Indian Head*—Skiliter T. A. & Co., courtiers.

*Medecine Hat*—Medecine Hat Trading Co.

*Virden* — Fraser David, farines et grains a ajouté les épiceries.

*Winnipeg* — Kigour Rimer & Co, chaussures en gros.

## COLOMBIE ANGLAISE

## CESSIONS

*Vernon* — Fleming W. B. & Co., hôtel.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*New-Westminster*—Robinson & Dinsmore, éditeurs; Dinsmore continue.

*Victoria* — Gray & Alley, moulin à scie; F. E. Alley continue.

## EN DIFFICULTÉS

*Victoria*—Freeman H. hardes.

## FONDS A VENDRE

*Victoria*—Powell Wm., forgeron.

## FONDS VENDUS

*Nelson*—Columbia & Kootnay Steam Navigation Co, au C. P. R. Co.

## INCENDIES

*South Bend*—Allen R. A., hôtel, ass.

## ILE DU PRINCE EDOUARD

## CESSATION DE COMMERCE

*Charlottetown*—McKinnon & MacLean, fondrie; T A MacLean continue sous la même raison sociale.

## TERRENEUVE

## EN DIFFICULTÉS

*St Jean*—Kelly, A. B., négociant.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*St Jean* — Cabot [The] Steam Whale Fishing Co (Ltd.)

## C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

## BILGDEAU &amp; RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

## CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PÉCIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

## L. W. TELMOSSE

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

## GAGNON &amp; CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

## FAUCHER &amp; Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-

rons, telles que Fer en barres, Acier,

Charbon de forge, Peintures,

Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

## TRIPOLI ET LE SOUDAN

Le Soudan, ce territoire indéterminé et presque incommensurable, dans lequel les pays occupant le littoral de l'Afrique du Nord cherchent à se tailler des hinterlands productifs, dispose diversement de son commerce. Ce commerce a été important de tout temps et promet de le devenir davantage dès qu'on aura remédié, autant que possible, aux défauts orographiques de cette partie importante du continent noir.

Il paraît évident que ce trafic n'a pas encore trouvé ses débouchés naturels qui seront définitivement fixés par ceux qui sont ou qui seront en possession des points stratégiques. Quels sont ces points? D'aucuns croient que le principal d'entre eux est le bassin du Niger, dont la France possède déjà la partie la plus utilisable comme voie de pénétration au Soudan.

N'oublions pas, cependant, que cet immense Soudan est essentiellement musulman, c'est-à-dire un vaste territoire où le commerce suit le pèlerin, comme il suit le drapeau dans d'autres pays. Or les pèlerins vont de l'Ouest à l'Est et non pas de l'Est à l'Ouest. En tenant compte de cette considération, il faudra chercher le point stratégique principal vers l'Est ou tout au moins vers le Nord-Est. Et c'est justement dans cette direction que nous trouvons des débouchés actuels du commerce soudanais. L'un d'eux passe par Tripoli. Mais cette voie de sortie pour les produits du Soudan est devenue douteuse depuis l'invasion du Bornou par Rabah Zebeir, les caravanes ayant été pillées.

Les dernières nouvelles de l'intérieur ne sont pas rassurantes pour les Tripolitains, qui ont subi des pertes en hommes et surtout en marchandises. Cependant, on dit que Rabah n'est pas opposé aux transactions commerciales qu'il chercherait plutôt à encourager. Mais ces transactions sont difficiles à provoquer par suite de l'incertitude qui règne encore dans cette partie du Soudan. Puis on parle encore d'une forte invasion de deviches, venant de l'Est. Pour le moment, il n'y a guère que la région du Ouadi qui soit tranquille.

En attendant la reprise des affaires par la voie Tripolitaine, examinons d'abord le mouvement des marchandises à Tripoli, puis de celles qui sont de provenance plus particulièrement soudanaise. L'exportation de Tripoli l'année der-

nière a porté sur une valeur de 8,634,500 fr. pour les sorties principales seules, qui avaient atteint 9,844,750 fr. en 1894, la perte d'une année à l'autre étant ainsi de 1,210,250 fr. La valeur de ces sorties s'est répartie comme suit : peaux, 1,275,000 fr.; plumes d'autruches, 1,125,000 fr.; éponges, 825,000 fr.; bétail, 425,000 fr.; œufs, 258,250 fr.; ivoire, 200,000 fr.; henné, 187,500 fr.; orges, 118,700 fr.; nattes à parquet, 100,000 fr., et articles divers, 1,300,000 fr.

L'alfa a gagné 483,750 fr. d'une année à l'autre, par suite de la mauvaise récolte de céréales qui a forcé les indigènes à faire une cueillette beaucoup plus abondante de cette graminée si utile à la sparterie, et dont les expéditions du port de Tripoli ont augmenté de 8,500 tonnes en 1895, toutes ayant pour destination la Grande Bretagne comme les années précédentes. Par contre, les orges ont perdu 383,750 fr., le bétail 260,000 fr., et les œufs 52,750 fr. Les œufs tripolitains trouvent facilement des acheteurs à Marseille, Malte et Tunis. On en a demandé pour Londres.

L'importation à Tripoli en 1895 a été en plus-value de 887,500 fr., soit 10,075,500 fr. contre 9,287,500 fr. en 1894. Les plus importantes des entrées ont porté sur les tissus de provenance britannique, 4 millions 425,000 fr.; la farine de blé 1,125,000 fr.; les produits coloniaux 950,000 fr.; le blé et les orges 800,000 fr.; les tissus de provenance non britannique, 775,000 fr.; le tabac 725,000 fr.; les produits alimentaires autres que la farine de blé, 625,000 fr., et le fer 250,000 fr. Les tissus importés à Tripoli et destinés au Soudan n'ont pu être expédiés à l'intérieur que très difficilement, l'année dernière, par suite de l'état de trouble de cette partie de l'Afrique, qui trouve son débouché à Tripoli.

Voici la répartition par provenance, en 1895; britanniques, 2,625,000 fr.; turques, 2,450,000 fr.; françaises, 1,925,000 fr.; italiennes, 800,000 fr.; allemandes, 725,000 fr.; autrichiennes, 650,000 fr.; belges, 237,500 fr.; tunisiennes, 150,000 fr.; russes, 75,000 fr.; et diverses, 537,000 fr.

La répartition des sorties tripolitaines, l'année dernière, donne les résultats suivants: Grande-Bretagne, 4,300,060 fr.; France, 2,375,000 fr.; Etats-Unis de l'Amérique du Nord, 620,000 fr.; Turquie, 500,000 fr. et Tunisie, 257,000 fr., pour ne nommer que les principales destinations. L'Italie n'a pris en 1895, que pour

125,000 fr. à la Tripolitaine, ce qui, commercialement, justifie assez peu ses prétentions sur ce pays, d'autant plus que l'Italie n'occupe que le quatrième rang parmi les puissances importatrices à Tripoli, la France lui étant de beaucoup supérieure par l'importance de ses expéditions.

Parmi les provenances soudanaises ayant passé par Tripoli l'année dernière, nous pouvons compter au premier les plumes d'autruches qui ont, ainsi que nous l'avons vu précédemment, atteint une valeur globale de 1,125,000 fr. contre 1,200,000 fr. en 1894, cette petite perte résultant de la difficulté du transport par caravanes. Cet obstacle existant toujours, il est à craindre que le transport ne se réduise encore en 1896, malgré la hausse de prix que les plumes d'autruche ont subie en Europe.

Un autre produit soudanais s'écoulant par Tripoli et très recherché par les Nord-Américains, qui l'achètent en totalité, est la peau de chèvre et de mouton tannée sur place par les petits éleveurs soudanais. Le commerce de ces peaux augmente d'importance d'année en année, et, en 1895, il a enregistré les plus hauts prix qui aient encore été pratiqués. Malgré leur élévation, ces prix ont été acceptés par les acheteurs pour les Etats-Unis, qui, tout en ayant merveilleusement perfectionné le traitement des peaux rendent ainsi hommage à la tannerie soudanaise.

Enfin, l'ivoire expédié de Tripoli ne peut provenir que du Soudan. Sa valeur est descendue à 200,000 fr. en 1895, contre 550,000 fr. en 1894. Cette diminution doit être attribuée à la fois aux bas prix, qui règnent dans la Grande-Bretagne et à l'incertitude des transports par caravanes, toujours résultante de la perturbation des régions soudanaises. La conquête du Soudan se fera-t-elle commercialement? il y a de sérieux raisons pour le croire. Dans ce cas, il faudra tenir grand compte des croyances religieuses, et même du fanatisme d'habitants animés d'un esprit indépendant et belliqueux, en aidant et en protégeant les pèlerinages à la Mecque, l'orientation de ces pèlerinages devant peut-être déterminer celle du mouvement commercial.

Bref, il semble qu'il n'y a qu'une seule canalisation à régulariser au Soudan. C'est celle du déplacement religieux. La canalisation commerciale la suivra par surcroît.

Dans quelle direction se creusera-t-elle? celle des deux très grandes puissances musulmanes commercia-

les européennes, qui sauront organiser et accaparer les pèlerinages des habitants du Soudan, en évitant surtout aux pieux voyageurs de la Mecque, ou en réduisant à la part la plus minime, les suprêmes et sacrilèges ennuis des quarantaines.

*L'Economiste Français.*

## LE CUIR ET SON MODE D'EMPLOI

Après la tige, la première application du travail est la fourniture du fond, c'est à dire le cuir qui doit être adjoind à la tige et ainsi finir la chaussure.

A ce sujet, beaucoup pensent que le cuir ou plutôt la fourniture bien trempée de fond doit suffire et que son emploi successif est une question insignifiante; quand à cela, chacun peut opérer comme il entend. Erreur, profanation et sacrilège! Là est le point de départ de la plus grande hérésie de travail qui soit connue dans notre industrie, soit: baillage, gondolage et déformation de la chaussure.

Le mauvais emploi du cuir est la cause irréparable de toutes ces défauts qui font à l'œil un fort vilain effet et à l'usage donnent de mauvais résultats.

Ce que nous allons dire est selon notre pratique personnelle et ne préjuge en rien de celle des autres praticiens.

La fourniture bien trempée de fond et sortie de l'eau doit être immédiatement transformée en premières, contreforts, sous-bouts et remplissages. On la tire dans tous les sens sur une planche assez large et forte et on la fixe aux extrémités par des points assez résistantes.

Lorsque le cuir ainsi tendu sera à peu près au trois quarts sec, on le bat, s'il est nécessaire; cela dépend du travail à exécuter et aussi de la qualité du cuir employé.

Nous allons en passant donner notre idée au sujet du battage, que bien des professionnels poussent à l'excès, et cela au détriment du cuir qui, lorsqu'il est de bonne qualité, n'a pas besoin d'être longtemps battu, un bon astiquage de fond valant bien mieux, nous allons en donner la raison.

Nous avons dit plus haut qu'il fallait battre le cuir aux trois quarts sec, c'est le moment favorable et unique pour cette opération, car faite plus tôt, c'est à dire encore mouillé, le cuir s'étend et ne se serre pas.

*(A suivre)*

## Chronique de Québec

Mercredi, 6 janvier 1897

Bien chétive semaine dans le commerce et dans l'industrie. Quant aux manufactures, plusieurs sont restées fermées le lendemain du premier janvier, qui se trouvait un samedi; elles le sont encore aujourd'hui, fête religieuse obligatoire, de sorte que, sur sept jours consécutifs, il y en a eu quatre de chômage forcé. Ajoutez à cela la rareté de l'ouvrage et l'exiguité des salaires, et vous serez en face d'un état de choses qui n'est pas particulièrement réjouissant. Pour comble de malheur, la faillite d'une maison d'affaires de la Nouvelle-Ecosse a causé des pertes assez sérieuses aux manufactures de chausses de Québec; l'une d'elles a été mise en liquidation, laissant une centaine d'ouvriers sans emploi. On s'accorde à dire, toutefois, que cet état de choses n'est que transitoire et que la reprise du travail sera générale et prochain, si la balise des cuirs continue à s'affermir.

Le commerce subit le contre-coup de ce manque d'ouvrage. Il est tombé à rien au lendemain de l'excitation des fêtes. Les pluies de ces derniers jours ont presque interrompu les communications avec les campagnes: les chemins sont partout impropres à la circulation. Il n'y a pas besoin de conclure: vous devinez que les affaires sont déplorablement pour le moment.

On n'en est pas moins très occupé à l'intérieur des magasins, surtout dans les nouveautés. C'est l'époque des réductions pour ventes à bon marché. Plusieurs sont déjà annoncées et devront se faire dans le cours de janvier même. Nous répéterons ce que nous avons dit souvent, à savoir que le public est défiant à propos de ces annonces de réductions, précisément parce qu'il a été souvent blagué; le seul moyen de lui ins-

pirer confiance et de l'induire à acheter, c'est de lui offrir des avantages réels et de ne pas surprendre sa bonne foi. Le vendeur et le client en tireront profit.

Les cotes de la semaine sont les mêmes que précédemment. Nous les revi-serons pour notre prochaine chronique.

Il se fait une forte concurrence dans le commerce d'épicerie. Plusieurs patrons se plaignent que leurs confrères coupent horriblement les prix et semblent même, vendre certaines marchandises au-dessous des prix coûtants. Nous n'entreprendrons pas de donner une opinion à ce sujet. Chacun est maître chez lui, et il est de bonne guerre, croyons-nous, dans le but d'attirer la clientèle, de faire quelques sacrifices sur des articles et de se reprendre sur d'autres, pourvu que, dans tout cela, les règles de la prudence et de la justice soient strictement observées. Nous connaissons pour notre part, des épiciers de talent qui en agissent ainsi et qui ont l'art de se créer des clientèles avantageuses et payantes, parce qu'ils ne trompent pas l'acheteur, mais qu'au contraire ils se donnent beaucoup de peine pour le satisfaire. Il est remarquable que le client est surtout attiré là où les prix des marchandises sont marqués en chiffres courants sur le plus grand nombre d'effets possibles, et aussi là où il y a le plus d'ordre, de politesse et de propreté. Plusieurs de ceux qui se plaignent devraient essayer ces méthodes au lieu de critiquer sans cesse leurs voisins.

Les transactions immobilières sont absolument arrêtées depuis des mois à Québec, comme, du reste, par toute la province. Les promesses, depuis longtemps faites, d'abolir la taxe sur les mutations de propriétés, et le statut passé depuis plusieurs semaines déjà, mais qui n'a pas reçu encore de sanction officielle, en sont la cause. Cette suspension d'affaires a été très préjudicia-

ble et vivement ressentie à Québec. Nous n'accusons personne, mais ne faisons que constater un état de choses qui, heureusement, va cesser bientôt, pour le plus grand soin des citoyens, car nous entendons dire qu'il y a un grand nombre d'opérations importantes en suspens. Les notaires en savent quelque chose, et c'est d'eux que nous tenons nos renseignements.

### PETITES NOTES

Le *Journal de Pharmacie d'Anvers* donne comme suit la formule de la colle forte liquide dite *syndéticon*:

On délaie, d'une part, 1.0 p. de colle de poisson dans 125 p. d'acide acétique; on dissout, d'autre part, 20 p. de gélatine dans 125 p. d'eau; on réunit les deux liquides et on y mélange par agitation continue 20 p. de vernis à la gomme laque.

On s'est demandé souvent quand commencera le vingtième siècle.

La question semble toute simple au premier examen, puis on s'y embrouille à ne s'y plus retrouver. Voici la solution qui en a été donnée à l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences.

L'Académie a décidé que le vingtième siècle commençait en 1901 et non en 1900.

Un correspondant avait posé la question à la docte assemblée. Il mentionnait des documents d'après lesquels Goethe, Louis XIV, Victor Hugo, etc., ont exprimé l'avis que le dix-neuvième siècle commençait en 1900.

Malgré ces autorités variées et très respectables, il n'est pas douteux qu'on ait fait erreur. Il n'y a pas eu d'année zéro, à fait remarquer M. Bertrand; on a débuté par l'année 1.

Donc le prochain siècle commencera en 1901, le 1er janvier.

## Un choix considérable de GRU ET FARINE A ENGRAIS

DEMANDEZ NOS PRIX ET ECHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

### J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

## POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

### EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

# Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

## POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPES, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOEL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE

No. 13 Rue ST-ANTOINE. QUEBEC.

VICTOR LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs,

NO 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

## Poêle L'ETOILE ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE...

Breveté 10 mars '9  
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES EN BRONZE

Il n'est pas inutile d'indiquer les résultats que doit donner l'essai d'un papier à filtrer, au point de vue de sa pureté, pour être utilisable dans les filtrations de laboratoire, auxquels il faut ajouter sa propriété spécifique, c'est-à-dire une grande porosité.

Voici les conditions auxquelles le papier à filtrer doit satisfaire :

1o L'eau distillée qui a traversé un filtre ne doit laisser aucun résidu après évaporation ;

2o Le sulfure d'ammonium ne doit pas noircir le papier et lui donner une teinte foncée ;

3o Une solution d'acide salicylique à 10 p.c. ne doit pas se colorer quand on la filtre ; autrement cela indiquerait que le papier contient du fer.

4o Si, après avoir traité le papier par des acides dilués, on neutralise ensuite ceux-ci, il ne doit se former aucun précipité de barium, de calcium, ni de magnésium.

5o Traité par des alcalis dilués, le liquide neutralisé ne doit pas se troubler ni donner un précipité, s'il ne contient pas de matières grasses.

Et pour les papiers d'analyse, l'incinération ne doit laisser qu'un milligramme de cendres par décimètre carré.

— Journal de la Droguerie.

en ballon libre, et d'organiser des expéditions simultanées à certaines époques convenues par une entente commune. On est en droit d'espérer que ce concours général à une même entreprise fournira les plus précieux renseignements sur les variations de température et le régime du vent dans les hautes régions de l'atmosphère.

Une première expérience a été faite dans la nuit du 14 novembre. Les stations de Berlin, Munich, Varsovie et St-Petersbourg ont expédié des ballons montés ; en même temps, des ballons libres étaient lancés de Paris, Berlin, Strasbourg et St-Petersbourg. Chacune des ascensions doit être l'objet d'une étude particulière, mais il est intéressant d'en étudier déjà les principaux résultats. Pour les ballons montés, celui de Berlin, parvenu à 5650 mètres, a observé une température de  $-24^{\circ}$ , 4 ; celui de Munich s'est élevé vers 3500 mètres et a obtenu  $-6^{\circ}$ , 5 ; celui de Varsovie, a observé  $-20^{\circ}$  à 2000 mètres ; celui de St-Petersbourg a atteint 5000 mètres et obtenu  $-27^{\circ}$ , 3 à 4300 mètres.

Dans les ascensions libres, les observations se déduisent naturellement des indications fournies par les appareils enregistreurs ; elles exigent, pour la température, une discussion très attentive à cause des dépôts de givre ou de neige qui peuvent altérer les résultats.

Le ballon de Saint-Petersbourg a été lâché presque aussitôt après son départ ; celui de Berlin s'est élevé à 6000 mètres et indique une température minimum de  $-24^{\circ}$  ; celui de Strasbourg a atteint 8000 mètres et noté  $-30^{\circ}$  pour la hauteur de 6000 mètres. Enfin le ballon de Paris a monté jusqu'à 15.000 mètres en indiquant une température de  $-63^{\circ}$ . Il est curieux de constater que des températures de  $-51^{\circ}$  à  $-70^{\circ}$  avaient été déjà observées dans des ascensions antérieures de 14.000 à 15.500 mètres.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Mallettes fermées.		Mallettes livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
<b>GRAND TRONC</b>				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Roules Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
<b>PACIFIQUE</b>				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St Pie		3 00		12 30
Sherbro et Le Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Que—Cote Nd	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O—Sam, 810p.m	7 15	315 & 80J		1 00
M. et Woon et Col A	8 30			10 00
M. et Pic Fort (S. 5 L)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
<b>PROVINCES</b>				
Alberta C.P.R.	8 30		8 10	10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50		8 10	10 00
Mantoba do	8 50			10 00
N. B. unswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				8 30
et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45		6 50	9 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
<b>ETATS UNIS</b>				
Centre D. & H.	8 00		5 20	9 00
			7 25	9 00
			5 00	
Nouv. Anglet. C. V.			7 30	
			5 20	9 00
Sud do	8 00		7 25	9 00
Ouest G.T.R.	8 00		7 15	9 30
				9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati, expédiées seront expédiées à 3 20 p.m. pour la route de Montreal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York, passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11 32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES  
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN  
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

JAPAN MARQUE "MOUNT" JAVA

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH  
D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront tous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JANVIER 1897.

Table of market prices for various goods including Allumettes, Chocolats et Cacaos, Tomates, Fruits, Poissons, and various meats and oils. It lists items like 'Télégraph, la caisse', 'Feltz Potin', 'Ananas', 'Fruits', 'Poissons', 'Canard sauv.', etc., with their respective prices and units.

Large advertisement for FRY'S CHOCOLAT CACAO. Features the text 'CHOCOLAT CACAO FRY' in large bold letters, 'AGENTS, D. MASSON & CIE, MONTREAL.' and 'C. X. TRANCHEMONTAGNE IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES.' It also includes the address '.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL'.

PRIX COURANTS.-MONTREAL, 7 JANVIER 1897

Table with multiple columns listing 'Sauces et Marinades', 'Citrages, Mines et Vernis', 'Drogues et Produits Chimiques', and 'Fruits Secs' with their respective prices.

Table with multiple columns listing 'Fruits Verts', 'Eaux Minérales', 'Epiceries pures', and 'Fruits Secs' with their respective prices.

Table with multiple columns listing 'Fruits Verts', 'Gomme à Mâcher', 'Grains et Farines', and 'FARINES' with their respective prices.

Table with multiple columns listing 'FARINES D'AVOINE', 'HUILES', and 'Liquours et spiritueux' with their respective prices.



REGISTERED TRADE MARK LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménagés et pour le Commerce.

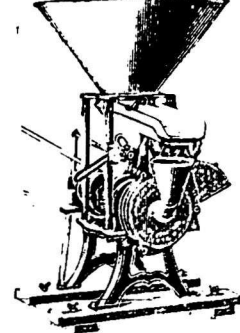
Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc. PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

MICHEL LEFEBVRE & CO., Négociants Industriels.

MONTREAL

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne de Chicago, 1893. Premiers prix à toutes les expositions canadiennes.



Notre moulange... Nos grossés moulanges pour les moulins moutent de 2 à 30 minutes à l'heure, aussi fin que le désiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre. Nos dernières améliorations : Moulans-BASSES ; OUI-MI-BASSES ; ELEVATEUR ; EMPICHEUR ; (fourni sur demande) s'y adaptant à volonté ; un sas sur le daldot pour nettoyer le grain ; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément. Nos prix ne tentent pas. Nous faisons aussi un nouveau cas-seur amélioré pour blé d'inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLIETTE, P. Q.



PRIX COURANTS. - MONTREAL. 7 JANVIER 1897.

**Produits de la ferme.**  
*(Prix payés par les épiciers.)*

**Huiles.**  
Townships frais..... 0 15 0 16½  
De l'Ouest d'automne " 0 12 0 11  
Rouleaux..... 0 13 0 11  
Crèmerie d'octobre... 0 19 0 20  
Crèmerie nouveau... 0 18 0 19

**Fromages.**  
De l'Ouest..... la lb. 0 19 0 18½  
De Québec..... 0 19 0 18½  
Petites meules..... 0 11 0 10½

**Rufs.**  
Chaumés, Montréal, caisse 0 14 0 15  
Ouest..... 0 11 0 11  
Frais pontus..... 0 10 0 25  
Frais, 1er choix..... 0 00 0 21  
2e..... 0 00 0 00

**Strop et sucre d'érable.**  
Sirop d'érable en qrts la lb. 0 05 0 06  
" en caistres... 0 65 0 75  
Sucre p. pts pains la lb. 0 07 0 10

**Miel et osce.**  
Miel rouge coulé... la lb. 0 05 0 06  
Miel blanc..... 0 08 0 10  
Miel en gateaux... 0 10 0 12  
Cire vierge..... 0 25 0 26

**Produits Pharmaceutiques.**

Graine de lin, lb	Doz.	Gros.
Graine de lin moulue lb		0 04
Sirop du Dr Coderre, grosse.		0 60
Sirop de Mme Winslow, grosse		0 00

**Specialités de Picault & Co. ontant.**

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz.	Gros.
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition	1 lb.	3 80
	1 lb.	1 25
	1 lb.	1 80
Huile d. foie d. morue 8 oz		18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz		15 00
Emulsion		4 00
Huile Vétérinaire.		1 50
Essence d'épinette.		0 80

**A. C. Dionne.**  
Sirop de merisier composé doz. \$1 20

**Régliße.**  
*Young & Smylie.*  
Y. & S. en batons (sticks):  
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40  
" fantaisie (36 ou 50 batons)  
la boîte 1 25  
" Ringed, " boîte de 5 lbs, la lb. 0 40  
" Acme Pellets, boîte de 5 lbs., la, la boîte (cani.) 2 00  
" Acme Pellets, boîte fantaisie (3 m. à 1 lb boîte) 1 50  
" Acme Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40 m.). 1 25  
Régliße au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (cani.) 2 00

Pastilles de régliße, jarre en verre, 5 lbs 1 75  
Pastilles de régliße, boîte de 5 lbs (cani) 1 50  
" Purity " régliße, 200 batons, 100 72½

**Ris.**

B. 1 à 4 sacs.	Sac.	4 Sac.	Peh.	4 Peh.
5 9	3 45	3 50	3 55	3 60
10 24	3 40	3 45	3 50	3 55
25 et plus..	3 35	3 40	3 45	3 50
CC 1 à 4 sacs	3 20	3 25	3 30	3 35
5 à 9	3 15	3 20	3 25	3 30
10 à 24	3 10	3 15	3 20	3 25
25 et plus	3 05	3 10	3 15	3 20

**Riz "Crystal"**  
En sacs de 25 lbs..... le sac. 1 35  
" 50 "..... 2 60  
" 250 "..... 4 50  
" Imported, 250 lbs..... 5 30  
Riz Patna Imp., sacs 22½ lbs. lb. 4 4

**Salaisons, Saïndoux, etc.**

Lard Canada Short Cut Mess

" le quart	13 50	13 00
" le 1/2 quart	7 00	8 00
" S. C. Claire qt 11 50	12 50	12 50
" le 1/2	6 00	6 30

Lard S.C. de l'Ouest le qrt 14 00 14 50  
Jambons, la lb. 0 80 0 10½  
Lard fumé, la lb. 0 00 0 09

**Saïndoux :**  
Pur de panne en seaux..... 1 40 1 50  
Caïstres de 10 lbs..... 0 07 0 08½  
" 5 "..... 0 07 0 08½  
" 3 "..... 0 07 0 08½  
Composé, en seaux..... 0 00 1 10  
Caïstre de 10 lbs..... 5½  
" 5 "..... 6 c  
" 3 "..... 6 c

Fairbank, en seaux... 1 25 1 25½  
" 100 "..... 1 17½ 1 20  
Cottolene en seaux. lb. 0 08½

**Sapallo.**  
En caisses de 1/2 à 3 grosses, la gr. 11.30

**Savons.**  
"SUNLIGHT"  
1 caisse, 100 barres..... 4 45  
5 "..... 4 35

Francs de port pour 5c. et au dessus

**Sel.**  
Sel fin, quart, 3 lbs... \$2 75 à \$2 80  
" 5 lbs... 2 65 2 70  
" 7 lbs... 2 45 2 50  
" 1 sac 56 lbs... 0 00 0 30  
Sel fin sac 2 cwts... 0 90 1 00  
Sel gros livre, sac 0 45 0 45

**Sirops.**  
Matchless..... lbs. 0 00 0 01½  
Auber..... qts 0 00 0 02  
Di mond..... 0 01 0 04  
Perfection..... 0 42 0 45  
Sirop Redpath tins 2 lbs 0 00 0 09  
" 8 lbs 0 34 0 36  
Perfection, seau 25 lbs... 0 00 1 00  
Honey " 28 " 0 00 0 90

**Sucres.**  
Jaunes raffinés..... 0 35 0 36½  
Extra ground..... qts 0 01 0 00  
" "..... bte 0 04 0 00  
Cut loaf..... qts 0 05 0 09  
" "..... qts 0 05 0 09  
" "..... bte 0 05 0 09

Cut loaf..... qts 0 05 0 00  
Covared..... bte 0 11 0 06  
Extra granulé..... qts 0 01 0 00  
" "..... qts 0 06 0 00

En quantités de 20 quarts au plus, 1/2 de moins par lb.

**Tabacs Canadiens.**  
*Specialités de Joseph Cole, Québec*

**Tabac coupe.**  
Petit Havana 1 lb. btes 25 lbs 35  
" " " " " " 35  
Theo " " " " " " 20  
Rouge 1/10 1/2 " " " " 35  
Quesnel " " " " " " 50  
" Tins " " " " " " 60  
Cote Choïee Mixture Tins 4 lbs. " " " " 60

**Tabac en feuilles.**  
X X X No 2 balles de 50 lbs. 75  
X X X " 1 " " " " 60  
X X X " 2 " " " " 11  
X X X " 1 " " " " 12  
Grand Havana No 1 lbs. le 100 lbs 15  
" 2 lbs. de 50 " 11  
Petit Havana " 1 lbs. de 25 " 15  
" " 1 " 20 " 15  
" " 2 lbs. de 50 " 14  
Rouge Net Extra bis ac 50 a 200 " 15

**Quesnel.**  
Parfum d'Italie No 1 bis 60 à 80 " 35  
" No 2 quant. a vol. 30

**Cigares.**  
St. Louis " 1 20 le 100 \$30 00  
Doctor Faust " 1 20 " 25 00  
Golden Flower " 1 20 " 20 00  
Twin Sister " 1 20 " 17 50  
El Rama " 1 20 " 15 00

**Tabacs.**  
*J. M. Fortier.*

**Coupe.**  
Comfort 1/2 boîtes 5 lbs... la lb 22  
Champion 1/10 " " " " 38  
J. O. F. 1/10 " " " " 23½  
Sohmer 1/10 " " " " 32½  
Quesnel 1/2 et boîtes " " " 60  
Crown Cut 1/10 boîtes 1/2 lb " " 50  
" " " " " " 1 lb " " 47

**En palettes.**  
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb " 35  
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark " 33  
" en boîtes de 3 livres " 35  
Honey en caddies de 5, 10 à 20 lb " 43

**Cigarettes.**  
Sonadora pau mille paq..... 10 00  
Royal Turkish Egypt..... 10 00  
Crème de la Crème, paq 7 20  
La Fayette..... 3 80  
Marquise, Virginia..... 6 00  
Imperial..... 3 30

**Cigares.**  
La Sonadora Reine Viet. 1 20 85 00  
" Bonquet..... 1 19 55 00  
Crème d.l. Crème R. V. ext 1 20 55 00  
" special. 1 20 50 00  
Honeymoon Regalia 1 10 55 00  
El Casa Cuba bras 1 10 55 00  
La Fayette R. V. 1 20 32 50  
Noisy Boys Blue line 1 20 25 00  
Princess of Wales 1 19 25 00  
Low Grades..... 13 50 à 25 00

**American Tobacco Co. of Canada**

Old Cham 1/10	la lb.	0 68
Seal of N. Carol. de X 1/10		0 78
" 1/2 blagues		0 88
Old Gold, 1/8 & 1/10		0 78
Old Virginia, 1/12 & 1/6		0 53
" 1/2 boîtes		0 56
" 1/2 lb.		0 57
Puritan Cut, 1/10		0 71
Puritan Cut 1/10 1/2 btes, la lb.		0 71
" " " "		0 69
Miranda, 1/10		0 65
Rat, Smok g Mix, 1/10		0 65
" 1/2 boîtes		0 80
" Navy cut		0 80
Unique 1/12		0 62
" 1/2 paquets		0 46
" 1/2 lb.		0 47
O. K. 1/12		0 48
Old cut Virginia, 1/2 lb.		0 80
Lord Stanley, 1/10		0 85
Perque Mix. 1/8 & 1/10		0 95
Athlete Sm Mix 1/8 & 1/10		1 10
Pure Perque 1/8 & 1/10		1 51
St. Leger, 1/4 & 1/2 lb		1 00
P. XXX, 1/2 lb.		0 84
" " "		0 78
Old Fashioned, 1/10		0 80
Rex P. rique mix. 1/2 lb		0 80
Handy Cut 1/10 1/2 blagues		0 74
" 1/2 lb. jarres		0 80
Beau Ideal, 1/10		0 68
Athlete Cigaret Tob. 1/10		1 03
Sweet Caporal, 1/12		0 98
Southern Cigar et Tob. 1/12		0 95
Old Judge		1 20
R. C.		0 83
Puritan		0 63
Fine Cut Chewing 1/6		0 90
Derby 1/10 3, 7 & 1/12		8 50
Old Virginia, 3 torquette		0 58
Old Cham Chew g. palte.		9 58

**Thos**  
Noirs.  
Congous 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60  
" caddies " 0 18 0 50

**Del Ind.**  
Dutchings la lb 0 35 0 42  
Assum Pekoe " 0 20 0 40  
Pekoe Souchong " 0 17 0 35

**Terts de Chine.**  
G. n. p. r. extra, caisses, la lb 0 42 0 50  
Gunpowder, ordinaire, 1/2 caisse, la lb 0 20 0 38  
Young Hyson, extra, caisses, la lb 0 42 0 50  
Young Hyson, 1ere qualité, caisses, la lb 0 35 0 40  
Young Hyson, ordinaire, 1/2 caisse, la lb 0 22 0 28  
Young Hyson, 2me qual. 1/2 caisses, la lb 0 15 0 19  
Young Hyson, 3eme qual. 1/2 caisses, la lb 0 12 0 17

**Japan.**  
1/2 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40  
caisses fin a choix, la lb 0 25 0 36  
" Moyen a bon " 0 18 0 24  
" Commun " 0 13 0 18  
" Nagasaki Pekoe " 0 16 0 22

Recommandez a vos Pratiques d'Etudier l'Economie



Tout le monde considère que c'est du luxe d'employer le Johnston Fluid Beef, et c'est vrai, mais quand on peut l'acheter en bouteille de 16 oz. pour \$1.00 c'est aussi de l'économie.

**Johnston's Fluid Beef**  
Bouteille de 16 oz. \$1.00

**GHS. LACAILLE & CIE**

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE  
Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.  
329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
**MONTREAL**

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

SUCESSEURS DE J. A. ROBY.  
RÉFÉRENCES DES MEILLEURES MAISONS DE LA VILLE.....  
DÉCORATIONS, DORURES.....  
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC. **Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL**



Table listing various goods such as Nagasaki Oolong, Vinaigres, and Vins, with prices in columns.

Table titled 'Cuirs et peaux' listing items like Spanish No 1, Zanzibar, and various types of leather and skins with prices.

Table listing various types of iron and steel products, including nails, bolts, and tools, with prices.

Table titled 'Clous de broche' listing various sizes and types of nails and bolts with prices.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON... Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont. D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec



---A PARIS--- 10. RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE



Si vous voulez avoir une machine extra-essayez le **WOLFF AMERICAN**, de haute valeur artistique. Ces bicyclettes surpassent toutes les autres marques.

Pour une machine de confiance et excellente, nous vous conseillons de prendre le

**CYCLE McCUNE**,

Nous offrons aussi des machines à bon marche, de différentes manufactures

**DORKEN BROS. & CO.**

140, RUE MCGILL, MONTREAL.

**LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX**

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité. Ecrivez ou téléphonez pour les prix.

**JAMES HARPER**

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTRÉE D'EMPAQUETAGE

18, rue St-Philippe, MONTREAL

**Attendez**

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous avez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

**SEGUIN, LALIME & CO.**

MANUFACTURIERS DE

**CHAUSSURES**

ST-HYACINTHE, P.Q.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 7 JANVIER 1906

<b>Tuyaux de poêles.</b>	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
" " " " " "	5 50
Coudes ronds pat., la douz.	1 00
Connections, T et Y	2 40
<b>Matériaux de Construction</b>	
<b>CIMENTS</b>	
Ciment de Portland	1 90 2 25
Plâtre calciné	1 80 2 00
Chaux, maçonnerie p. 100 lbs	0 40 0 50
<b>PLATRE POUR LA TERRE</b>	
Le sac	0 50 0 55
<b>BRIQUES</b>	
De Montréal	7 50 8 00
De Yamaska	0 00 0 00
De St-J. des Chailions	0 00 0 00
Refractaires	18 00 22 00
Brique pressée	25 00 35 00
<b>PEINTURES</b>	
Blanc de plomb pur, 100 lbs	5 00 5 50
" " No 1	4 50 4 75
" " " "	4 00 4 25
" " " "	3 75 4 00
" " sec	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune	1 50 3 01
Ocre rouge	1 50 2 50
Blanc de Céruse	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin cruet (net cash)	0 46 0 47
" " bouillie	0 49 0 50
Ess. de Térébenthine	0 43 0 44
Mastic par 100 lbs	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.	0 014 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50 0 60
Papier goud., le rouleau	0 60 0 70
<b>VERRES A VITRES</b>	
United 14 à 25.. 1 25 à 1 35	50 pds
" " 26 40.. 1 35 à 1 45	"
" " 41 50.. 2 85 à 3 19	100 pds
" " 51 60.. 3 30 à 3 61	"
" " 61 70.. 3 55 à 3 85	"
" " 71 80.. 4 10 à 4 35	"
" " 81 85.. 4 60 à 4 85	"
" " 86 90.. 4 10 à 6 25	"
" " 91 95.. ..	"
<b>TUYAUX ET CONDUITS.</b>	
<b>Tuyaux en fer—liste :</b>	
1 pouce de diamètre	0 08
" " " "	0 12
" " " "	0 17
1 1/2 pouce de diamètre	0 24
" " " "	0 30
" " " "	0 43
" " " "	0 50
" " " "	0 62
" " " "	0 74
" " " "	0 88
" " " "	1 06
" " " "	1 65
Escompte 65 à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc, la tonne net.	\$33 00 \$34 00
<b>Prix de détail.</b>	
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied
Cédré rouge 1/2 pouce	do
Noyer noir 1 à 4 pouces	do
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do
Cerisier 1 à 4 pouces	do

<b>1 tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.</b>	
4 pcs. par longueur de 3pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
8 " " " "	0 90
9 " " " "	1 26
9 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70
<b>Coudes ronds :</b>	
4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
8 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50
<b>Tuyaux de réduction :</b>	
6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75
<b>Connection carrée ou fausse équerre :</b>	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " " "	1 50 1 90
8 x 6 " " " "	1 50 1 90
9 x 6 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " " "	3 00 0 00
<b>Syphon :</b>	
4 pouces	1 40 2 00
6 " " " "	1 90 2 75
8 " " " "	2 75 3 30
12 " " " "	4 00 6 00
<b>Tuyaux à cheminée :</b>	
92pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

<b>Charbons.</b>	
<b>PRIX DE DETAIL.</b>	
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 00 4 50
Screenings do 2210 lbs	1 50 1 80
Scotch Grate do 2000 "	6 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 00 5 25
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsh Anthracite do 2000 "	25 75
Pictou do 2240 "	3 90
Cape Breton do " "	4 50
Glance Bay do " "	4 50
Sydney do " "	4 50
Reserve do " "	4 50
Charbon de forge do 2000 "	5 50 6 75
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" " usage domestique	3 20
" " concassé.	1 00
* Selon distance et qualité.	
<b>Bois de chauffage.</b>	
Prix payé par marchands, aux chars gare Hochelaga.	
Erable la corde	\$1 50 à \$1 75
Merisier do	4 25 à 4 50
Bouleau, &c. do	0 90 à 3 75
Epinette do	0 90 à 3 75
Slabs par chars	21 00 à 26 00
Rognures, le voyage	2 00 à 2 25
<b>Bois durs</b>	
Acajou de 1 à 3 pouces	22 à 24
Cédré rouge 1/2 pouce	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	10 à 11
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	8 à 11

Frêne 1 à 3 pouces	le M	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 30 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00
<b>Plaquage (veneers):</b>		
Uni	par 100 pieds.	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Americain	do	25 à 50
Erable piqué	le pied	04 à 00
Noyer noir ondé	do	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	8
<b>Bois de Service</b>		
Pin.	Prix en gros	
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M. \$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pouces do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	20 00 30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	10 00 10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	10 00 12 00
do do No 2	do	6 50 8 5
<b>Epinette.</b>		
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do 9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do 10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do 9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do 12 00 13 50
<b>Pruche.</b>		
1, 2 et 3 pouces	do	do 9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 à 3 x 4 - aux chars	do	do 10 00 11 00
Latex—1ère qualité	do	do 1 60 1 75
2ème do	do	do 1 35 1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 50
do X	do	do 1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do 3 00
do 2ème do	do	do 1 75
Bardeaux cédré XXX	16 pouces	do 2 90 3 00
do XX	do	do 2 40 2 00
do X	do	do 1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do 1 75
<b>Charpente en pin.</b>		
de 16 à 21 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	do 16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do 18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do 21 00 22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	do 18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do 20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do 23 00 24 00
<b>Bois carré - pin.</b>		
de 16 à 21 pieds - de 5 à 11 pouces carrés	do	do 17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do 19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do 21 00 22 00
de 16 à 24 do - de 12 à 14 pouces carrés	do	do 19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do 21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do 23 00 24 00
<b>Charpente en pruche.</b>		
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do 15 00
Charpente en épinette	do	do 16 00 18 00
do en épinette rouge	do	do 20 00 30 00

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE POUR

**Tabacs, Cigares et Pipes ?**

Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cette ligne en donnant votre ordre à . . . . .

JOS. GOTÉ, - Marchand de Tabac en Gros, 355 Rue St-Paul, - QUEBEC

# JOHN MORRIS

## AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,  
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

### ...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St. Urbain, Mance, Dorcher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec rue. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

### CLARENCE J. MCCUAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES  
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND. TANORRE D. TERROUX.

## GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,  
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires étrangères par correspondance.

T. PREFONTAINE H. BOURGOIN

### T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clois & bois, le long du Canal Lachine, des deux cotes. Téléphone Bell 814, Montréal.  
Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité

TELEPHONE 368

## John A. Bulmer & Co.

### BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DEAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'épinette, la Frèche, Lattes Etc  
Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borroméo et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

## :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera en fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

## L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

## P. E. BEAUCHAMP

Successeur de Beauchamp & Dery  
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286

## A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

## JOS. CONTANT

Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

## FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,  
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,  
SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

## GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie, QUÉBEC

## La COMPAGNIE CANADIENNE

### DE GAOUTCHOUC

### DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque...

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR

TEL. BELL 6308.

1440 STE-CATHERINE.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS, Escaliers, une spécialité

637 & 639 rue Beaudry, Montréal.

D. HOULE, ENTREPRENEUR, Menuisier - Charpentier.

Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Pri ce : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montréal

Résidence : 58 et 55 St-André. Tel. Bell 6103

## COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS : No 80 RUE BERARD

J. SAUVAGEAU, ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR, REPARATIONS EN TOUS GENRES

185 & 187 ST-CHAS.-BORROMEE.

Tel. Bell 7124. Tel. des Marchands 10

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, Intérieur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence 110, St-Augustin.

ATELIER 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaique, Manteaux de Chemises, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Réparations de tous genres.

36 RUE WINDS R. Tel. Bell 2973. March. 755

## FELIX DANSEREAU

MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)

Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière MONTREAL.

CLOS, Canal Lachine Tél. Bel No 6867

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8803.

Tel. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

## B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

**Ventes enregistrées de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 2 janvier 1897.

**MONTREAL OUEST  
QUARTIER ST ANTOINE**

Beaver Hall Hill, No 57. Lot 1115 avec maison en pierre et brique (Metropolitan Club), terrain 114 8 x 115.9. supr. 13252. Le Shérif de Montréal à The Guarantee Co. of North America; \$28,500 [129084].

**HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER  
QUARTIER HOCHELAGA**

Rue Ouvillier. Lot 29-458a, terrain irrég., supr. 2362 pds vacant Philippe Thibert à J. B. Zappa; \$225 [65.07]

Rue Duquette. Lot 1/2 ind. du droit de 1/2 ind. dans la 1/2 N. E. 23, terrains vacants. Edmond Guérin à John McConniff; \$3,750 [65036].

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue St-Laurent, No 1212 à 1218. Lot 406a. avec maison en brique, terrain 32 x 191. Hermine Audet Lapointe Vve de Hyacinthe Fournier et al à Aglaé Roy épouse de Bernard Bernard et al; \$3,600 [65010].

Avenue Mont-Royal. Lot pt. S. O., 6-171 et pt. N. E. 6-172 avec maison en construction, terrain 24 x 100. Edouard Roy à Ovila Therrien \$827 56 [65035].

**MONTREAL ANNEXE**

Rue St-Urbain. Lot 1/2 S. 11-578, terrain 25 x 100 vacant. The Montréal Investment & Freehold Co, à Wm. J. Bromly; \$500 [65039].

**WESTMOUNT**

Ave Arlington. Lot 230-12 et 230b 12, terrain 50 x 107 pour l'un et 30 x 50 pour l'autre. Thos Milburn & Thos Henry Yeoman à Paschal Dagenais & Martial Dagenais; \$2,410 [65003].

**COTE DES NEIGES**

Lot 162-7 et 8. Benjam. Lauzon à Pierre Claude; \$530 [65031].

**STE ANNE DE BELLEVUE**

Lot 107-19, terrain vacant. Rév. Geo Chevretil esqual à Maxime Legault; \$250 [65 01]

Lot 107-3. terrain vacant. Rév. G Chevretil esqual à Napoléon Lagüe; \$250 [65025].

Lot 318 avec maison etc, terrain supr. 106 arpents et 35 perches. Le Shérif de Montréal à John Grier et B. Grier; \$160 [65043].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

St Antoine.....	\$28 500 00
Hochelaga.....	3,975 00
St Jean-Baptiste.....	4 427 56
Montreal Annexe.....	500 00
Westmount.....	2,140 00

**\$37,842 56**

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 2 janvier 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$87,448 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 49,622
Successions.....	10,250
Cies de prêts.....	5,950
Assurances.....	15,274
Autres corporations ...	6,350

**\$ 87,448**

Les prêts ont été consentis aux taux de :

- 4 1/2 p. c. pour \$15,274.
- 5 p. c. pour \$500 ; \$3,000 et 2 de \$6,000.
- 5 1/2 p. c. pour \$6,000.

Les autres prêts portent 6, 7, 8, et 9 p. o. d'intérêts.

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

Du 11 au 18 janvier 1897.

**DISTRICT DE MONTREAL**

The Birbeck Investment Security and Saving Co vs Thomas Burgess.

Montréal - Un lot situé quartier Ste Anne, rue Montmorency, étant le No 747. avec bâtisses

Vente le 15 janvier, à 3 h p. m., au bureau du shérif.

Michael Grace vs Eusèbe Lalonde.

St Téléphore—Un emplacement désigné sous le No 208 3, et pt. 4, avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 3h. p. m., à la porte de l'église paroissiale

Chas Desmarteau et al vs Francis Vermette

Montréal - 1o Un lot situé quartier St Jean-Baptiste, rue St Dominique, désigné sous le No 337, avec bâtisses; 2o Un lot situé quartier St Denis, rue Carrière, et désigné sous le lot No 280, avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 10 hrs a.m. au bureau du shérif à Montréal

Alphonse Lavoie vs Médéric Lanctot.

Longueuil - Un emplacement désigné sous le No 159-6, situé rue Lafayette, avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 10 hrs a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Peltier vs Henry Gauthier.

Montréal—Deux lots No 1370 et 1370a, du quartier Ste Marie, rue Poupard, avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 2 hrs p.m., au bureau du shérif

Michael Grace vs Camille Lalonde.

St Zotique et St Téléphore - 1o Un emplacement situé Coteau Landing, désigné sous le No 145-146, avec bâtisses; 2o Un terrain situé à St Téléphore, étant partie du lot 208-4, vacant.

Vente le 15 janvier, à 10 hrs a.m., à la porte de l'église de St Zotique pour le 1er paragraphe, et à la porte de l'église de St Téléphore, à 1 h. p. m., pour le 2e paragraphe.

Alexandre Walker vs John B. McConnell.

Montréal - Le lot No 1536-12 du quartier St Antoine, rue Dorchester, avec bâtisses.

Vente le 14 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

**DISTRICT D'OTTAWA**

Henry Newell Bate et al vs. George Stewart

Bowman Canton—1o Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 situés au 4e rang; 2o La 1/2 indivise du lot 26 du 5e rang; 3o Tous les droits sur la moitié indivise dans les mines sur les lots 3 et 4 du 4e rang du canton Mulgrave.

Vente le 15 janvier à 10 h. a. m. au bureau du registraire à Hull.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**  
Architectes et Ingénieurs  
17, Cote de la Place d'Armes.  
Téléphone Bell, 1869.  
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**  
ARCHITECTE et MESUREUR  
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280  
MONTREAL

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**  
Architectes et Evaluateurs.  
207, Rue St-Jacques  
BÂTISSÉ NORD-OUEST  
Élévateur. Téléphone 2113.

**J. B. RESTHER & FILS**  
ARCHITECTES,  
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"  
107 rue ST-JACQUES, - Montréal  
Téléphone 1800.

**J. EMILE VANIER,**  
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques  
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**J. B. LAMONTAGNE,** Evaluateur et  
Mesureur.  
1216, RUE DE MONTIGNY  
Prix défiant toute concurrence.

**LESSARD & HARRIS**  
(Ci devant de Brodeur & Lessard)  
**CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS**

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.  
421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194  
**HORMISDAS CONTANT**  
CONTRACTEUR - PLÂTRIÈRE  
290 RUE BEAUDRY  
TEL. BELL 757. DES MARCHANDS 90.

**LABRECQUE & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Menuisiers,  
37 RUE ST-ANDRÉ, MONTREAL  
Téléphone Bell 6324.

**A. LATOUR**  
CONSTRUCTEUR  
222 Av. de l'Hotel-de-Ville.

**M. BONIN,** PLOMBIER et COUVREUR  
186, RUE ONTARIO  
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des  
prix défiant toute compétition.

**L. GIRARD & CIE,** Ferblantiers  
Plombiers  
Couvreur  
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée  
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

**A. CHENEVERT & CIE,** ENTREPRENEURS  
Spécialité d'ESCALIERS  
et réparations en tous genres  
Atelier : 77 RUE CRAIG | Residence : 18 AVE PAPINEAU

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier,  
Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude, Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
1286 RUE NOTRE-DAME.

**E. L. de la VALLEE & Cie**  
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs  
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.  
Travaux Municipaux - Etude et Installation de  
Distributions d'Eau, Ponts, Etc.

## DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Elisabeth Wood et vir vs Joseph Gratton

Ste-Thérèse de Blainville—Une terre désignée sous le No 225 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE RICHELIEU

Charles E. Gagnon vs Joseph E. Janelle.

St Guillaume d'Upton—Un morceau de terre situé au 4e rang désigné sous le No 580 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE QUÉBEC

Samuel Gignac vs. Zénophile Delisle

Deschambault.—Partie du lot No 78 étant un emplacement avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 10 hrs. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Damase Beaudet vs. Gédéon Vézina

Ste-Philomène de Fortierville.—Le No 584 étant une terre située concession St-Sauveur avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs George B. Payne

Québec.—Le No 3766 du quartier Montcalm situé rue St-Jean avec bâtisses sujet à une rente annuelle.

Vente le 16 janvier à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

La Cité de Québec vs Louis Binet.

Québec—Le lot No 273 du quartier St-Roch, situé rue de la Reine avec bâtisses ; sujet à une rente.

Vente le 15 janvier à 10h a.m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Angelina Latulippe épouse de Félix Lavoie

Québec—Le lot No 1307 du quartier Jacques-Cartier rue Arago.

Vente le 15 janvier à 10h. a.m., au bureau du shérif.

Jos. Jean Coté vs Jean Lagacé.

St Flavien—Le lot No 344 situé chemin central de la seigneurie St-Croix.

Vente le 16 janvier à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE JOLIETTE

In re Pierre Levesque failli

St-Thomas.—1o une terre située concession de la Grande Chaloupe, comprenant les Nos 494 et 495 avec bâtisses.

2o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 514.

3o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 515.

4o Un terrain situé concession du Petit Rang désigné sous le No 585.

4o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 588.

6o Une terre située concession nord de la rivière St-Jacques, désignée sous le No 603 avec grange.

7o Un emplacement situé concession La Chaloupe à Ste Elizabeth étant partie des Nos 514, 487 et 488 avec moulin etc.

8o Une terre située concession La Chaloupe, à Ste Elizabeth, étant partie du lot 149.

Vente le 15 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Thomas, excepté partie du lot 149 qui sera vendu le 16 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE BEAUCÉ

Didier Joseph Montambault et al vs George Bartley.

Linère Canton—Tous les droits et prétentions sur les lots Nos 24 et 25 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à midi, au bureau d'enregistrement à St-François.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Dame Delina Frechette et vir vs Damase Poirier.

St Ferdinand d'Halifax—Un emplacement situé au 7e rang étant le No 467 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 10h a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Arcadius Mongrain vs Dame Anna Tessier et al.

St Narcisse—Une terre située au 1er rang de la seigneurie de Champlain, étant partie du lot No 305, contenant 37 arpents, avec bâtisses.

Vente le 13 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE SAGUENAY.

Benjamin Fortin vs Telesphore Thibault.

Les Eboulements—1o Une terre située rang St-François étant le No 575 avec bâtisses.

2o Un lopin de terre situé rang St-Pierre étant les lots 481 et 482.

Vente le 12 janvier à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 2 janvier 1897.

Chez MM. Gamelin & Huot, architectes, rue St-Jacques, No 58. 2 bâtisses rue Quiblier Westmount, à 2 étages formant un logement chacune.

Maçonnerie, Boucher & Huberdeau. Charpente et menuiserie, Soucisse & Brouillette.

Couverture, David Ouimet.  
Plombage, do  
Chauffage, do  
Brique, Daniel & Deslongchamp.  
Enduits, St-Denis et Hétu.  
Peinture et vitrerie, A. Delage.  
Appareils électrique, Canada Electric Co.  
Propriétaire, Succ Masson.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, rue Shaw, No 153.

Presbytère à St Zotique de Soulanges. Le tout à Adolphe Leblanc de St-Henri.

Propriétaire, La Fabrique de la Paroisse St-Zotique.

## NOTES

MM. V. Roy et L. Z. Gauthier, architectes ont ouvert leur bureau au No 207 rue St-Jacques, bâtisse Nordheimer depuis l'incendie du bloc Barron où était leur bureau.

## PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels : "Coussins de sofa ; couvertures de pied ; tea-cosies ; oreillers de plume ; oreillers de duvet ; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets ( The Alaska Feather & Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

Du Temps, ce joll croquis du médecin de campagne ancien et moderne :

La bicyclette est en train de bouleverser toute notre civilisation. L'influence que ce nouvel engin de locomotion exerce sur nos mœurs est incroyable, et j'en suis avec une curiosité vive les manifestations diverses.

Je trouve dans le dernier numéro du *Correspondant médical* une étude bien amusante du docteur Balard-d'Herlinville sur les changements que l'usage de la bicyclette va apporter en province dans la profession du médecin et plus spécialement du médecin de campagne.

Vous savez que le médecin de campagne faisait jadis sa tournée en cabriolet.

Le médecin faisait donc sa tournée dans son cabriolet que traitait le plus souvent un vieux bidet hors d'usage. Il n'allait pas bien vite ; il n'avait pas envie de crever son cheval. On le saluait sur son passage, et il s'arrêtait volontiers en route pour causer avec les gens qu'il rencontrait et qui essayaient de lui soutirer une consultation gratuite.

Pourquoi se fût-il bâti ? Les malades à la campagne ont la vie dure ; quand ils appellent le médecin, c'est que généralement le cas est désespéré ; ils demandent une ordonnance et n'exécutent aucune des prescriptions qui y sont consignées. Ils guérissent tout de même quelquefois et oublient de payer.

Le médecin était chargé par la préfecture de visiter les enfants en nourrice. Mais ces enfants sont éparpillés dans la circonscription. Comment les voir tous dans la semaine et même dans le mois ? Il lui eût fallu deux chevaux. Et puis, à quoi bon ? Quand son étalage était signalé, les nourrices s'empressaient de laver le petit et s'arrêtaient à en surprendre une, le maire, qui craignait de dénigrer sa commune, ne donnait pas suite à son rapport.

—Bah ! objectait-il au praticien, pour une fois, n'insistez pas.

Le médecin se le tenait pour dit. Il restait à la maison et gardait son bidet à l'écurie.

C'est une autre affaire à présent.

Le médecin de campagne, à ce qu'il paraît, a longtemps hésité à enfourcher la bicyclette : il avait peur du ridicule. A la campagne, on se gausse aisément des innovations. Ou était habitué au cabriolet de l'antique médecin, ce cabriolet jouissait d'un grand prestige. La bicyclette en manquait évidemment.

Ce bidet d'acier était pourtant "commode". Il ne coûtait rien à nourrir, il n'exigeait ni écurie, ni groom ; il était rapide, il avait cet avantage de forcer l'homme qui le montait à un exercice salutaire ; il lui empoissait les poumons d'un air vivifiant ; il lui donnait la délicieuse sensation de la vitesse ; tous ne tardèrent pas à l'adopter.

Et voilà du coup, le médecin de campagne transformé. En deux ou trois heures il a achevé les visites nécessaires ; les paysans savent qu'en un cas pressant il ne lui faudra que quelques coups de pédale pour accourir au chevet du malade. On ne le dérange plus en route par de sottes interrogatoires ; il tombe comme la foudre, chez les nourrices, pour qui la crainte de sa visite est le commencement de la sagesse. Il lui reste du temps, le soir, pour étudier ou pour causer avec ses amis.

C'est un autre homme.

Et cet homme nouveau est le produit de la bicyclette.